

Chaville

N° 72
MAI 2009

M a g a z i n e



À LA UNE BIEN VIEILLIR À CHAVILLE

**ÉTATS GÉNÉRAUX
DE CHAVILLE**
RENDEZ-VOUS,
LUNDI 25 MAI À L'ATRIUM

**ENTREPRENDRE
À CHAVILLE**
REDYNAMISER
LE COMMERCE

www.ville-chaville.fr

6. À la Une

"Bien vieillir" à Chaville

8. Qualité de la Ville

Travaux

La démolition du Puits-sans-vin en images

Le point sur

Les États Généraux de Chaville

12. Enfance / Scolaire

Zoom sur

Le Jardin d'enfants et la Toute petite section de maternelle

13. Culture / Art de vivre

Zoom sur

La MJC de la Vallée

Rencontre

Valérie Zenatti, invitée de la bibliothèque le 9 juin

16. Sortir, écouter, voir

Tous les rendez-vous des prochaines semaines

18. Initiatives

L'actualité des associations de Chaville

20. Sport et santé

Anniversaire

Chaville Handball fête ses 40 ans

21. Vie pratique

22. Entreprendre à Chaville

Étude

Redynamiser le commerce

Zoom sur

Les nouvelles entreprises

26. Arc de Seine

28. Citoyenneté

30. Tribunes

32. Agenda



Zoom sur les activités du Club municipal des anciens de Chaville.



Des centaines de visiteurs sont venus à la rencontre des entreprises présentes lors du Forum des emplois verts.



Participez à "La Grande Lessive"

les 16 et 17 mai dans les jardins de l'hôtel de ville.



Le parc de la mairie a connu une certaine effervescence lors de la chasse aux œufs le 8 avril.



Des écoliers chavillois ont ranimé la flamme de l'Arc de triomphe.



Jean-Jacques GUILLET

Maire de Chaville

Député des Hauts-de-Seine

Premier Vice-président de la Communauté
d'agglomération Arc de Seine

Chers Chavillois, chers Chavillois,

Les belles journées des mois de mai et juin vont donner l'occasion de découvrir Chaville plus vivante que jamais. Après le succès de la brocante du 5 avril, la première édition des Jardinades, les 16 et 17 mai, dans les jardins de l'hôtel de ville, consacrera l'alliance de notre ville avec la nature. Le 21 juin, les deuxièmes Foulées musicales, organisées avec la collaboration de Sèvres, accueilleront, sur un parcours plus long que l'an passé, de nombreux participants et rassembleront un large public. Ces manifestations de plein air sont l'expression visible d'une ville animée.

Mais l'animation de Chaville doit aussi beaucoup au souffle nouveau qu'apportent ses associations et ses commerçants. La richesse du tissu associatif vient compléter heureusement les activités organisées par la Ville pour faire de Chaville une commune accueillante à tous les âges de la vie et à toutes les situations. La Semaine du handicap, début avril, comme l'opération "Vie dans la Ville" tout au long de l'année, a constitué un pas de plus dans l'intégration des handicapés dans la cité.

De son côté, le Club municipal des anciens offre aux seniors des activités renouvelées et toujours plus nombreuses. Les clubs sportifs, coordonnant leurs efforts au sein d'un "Club des présidents de clubs", voient arriver régulièrement à eux de nouveaux adeptes.

Le Forum des savoirs, qui captive un public fidèle et passionné, va trouver l'an prochain son rythme de croisière.

L'Atelier d'arts plastiques et de gravure, réorganisé, rencontre un vrai succès auprès des Chavillois.

La MJC de la Vallée remplit, quant à elle, un rôle inestimable dans la vie chavilloise. N'oublions pas enfin les associations à vocation sociale qui, aux côtés du CCAS,

apportent une aide précieuse aux personnes en difficulté, ainsi que les infirmières et aides-soignantes du SSIAD, dont le dévouement au service des personnes les plus âgées suscite l'admiration.

Du côté des associations de commerçants et artisans, le dynamisme se manifeste avec l'organisation d'activités désormais fréquentes faisant participer toute la population. La mise en place prochaine d'un manager du commerce chavillois, en collaboration avec la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Hauts-de-Seine, va contribuer à assurer un dynamisme qui ne trouvera cependant son plein essor qu'au terme des opérations d'aménagement dont bénéficieront le cœur de ville et l'avenue Roger Salengro. Une ville vivante, c'est aussi le nouveau site Internet de la commune. Plus riche, plus interactif, il va constituer une source d'information réelle, mais aussi de créativité, contribuant à donner à la ville une nouvelle image.

Une ville vivante, c'est enfin une ville qui se parle. Le 25 mai, à l'Atrium, seront présentés publiquement les résultats du questionnaire adressé le mois dernier à tous les Chavillois. Cette première étape des États Généraux achevée, les ateliers se mettront en place pour aboutir à l'automne à la définition d'une vision commune de l'avenir de Chaville.

Le dialogue, la volonté. Ce sont là les deux conditions pour réussir le Chaville de demain.

Avec mes sentiments dévoués.

"BIEN VIEILLIR" À CHAVILLE

Garder leur autonomie, maintenir une vie sociale dans leur commune, bien vivre leur retraite, tels sont aujourd'hui les aspirations des seniors, quel que soit leur âge. À Chaville, de nombreux dispositifs d'information et activités sont mis en place pour que les personnes âgées vivent une retraite active et épanouie. Présentation.

UNE RETRAITE ACTIVE GRÂCE AU CLUB MUNICIPAL DES ANCIENS DE CHAVILLE

Dans ses nouveaux statuts approuvés en mars dernier, le Club municipal des anciens de Chaville définit ainsi ses objectifs : "favoriser la création de liens intergénérationnels avec les adhérents [...] en mettant en œuvre toutes activités culturelles, de loisirs et d'informations pouvant les concerner ; éviter la solitude notamment chez les seniors en maintenant des relations de convivialité avec eux au moyen de réunions et de visites" (article 3).

Des activités "à la carte"

De fait, l'année 2009 marque le lancement de nouvelles et diverses activités "à la carte" : conférences en lien avec le "bien vieillir", Qi Gong (gymnastique traditionnelle chinoise), réflexologie, musicologie,

jardinage intergénérationnel, cuisine, initiation à Internet, randonnées adaptées aux seniors, couture, pétanque, aquagym, sorties et voyages... Des ateliers sont également organisés en lien avec la Villa Beausoleil (Wii, loto, ciné club, etc.). En outre, des professionnels sont à l'écoute des adhérents du Club pour les aider à bien préparer leur retraite. À noter : l'ensemble de ces activités sont présentées dans un livret édité chaque semestre et disponible auprès du Club. Pour les adhérents qui souhaitent s'impliquer activement dans la vie du Club, sachez que le bureau recherche des bénévoles, notamment afin de mettre en place un système de covoiturage. "Être utile et se faire plaisir", telles sont les devises du Club municipal des



Le bureau du Club municipal des anciens de Chaville.

anciens de Chaville, véritable lieu de vie, de détente et de rencontres. N'hésitez plus : rejoignez le Club ! ■

Club municipal des anciens de Chaville
Centre des Créneaux, salle Hélène Mollard,
1091, avenue Roger Salengro (accessible
aux personnes à mobilité réduite).
Tél. : 01 41 15 26 00.
Ouvert du lundi au vendredi
(sauf le mercredi), de 14 h à 17 h 30.

LE CLIC ENTOUR'ÂGE ACCOMPAGNER LES SENIORS ET LEUR FAMILLE

Créé en janvier 2007, le Centre local d'information et de coordination (CLIC) Entour'âge est un service gratuit, destiné aux personnes âgées de plus de 60 ans et leur famille. Financée par les CCAS des communes de Chaville, Sèvres et Ville d'Avray, ainsi que le Conseil général des Hauts-de-Seine, cette association loi 1901 a pour objectif d'optimiser l'accompagnement sanitaire et social des seniors vivant à domicile. Ses missions consistent ainsi à accueillir, informer et orienter les personnes âgées, évaluer leurs besoins à domicile, les soutenir et les accompagner lorsqu'elles se trouvent dans des situations complexes. Le CLIC travaille pour cela en partenariat avec les pro-



Aurélie Crépon et Marie-Axelle Abadie.

fessionnels, institutionnels et libéraux, intervenant auprès des seniors, dans un souci de coordination. Il collabore ainsi étroitement avec le CCAS de Chaville, qui reste le premier lieu d'accueil de

proximité pour les personnes âgées. Véritable lieu de ressources à destination des seniors, le CLIC est en outre à l'initiative de projets comme les ateliers de prévention des chutes. L'association France Alzheimer y tient aussi une permanence, tous les 3^e mardis de chaque mois, de 14 h 30 à 17 h 30. À noter : le CLIC sera présent lors du Gigasénior du 11 juin à l'Atrium. ■

CLIC Entour'âge, 170, Grande Rue à Sèvres
(accessible aux personnes à mobilité réduite).
Tél. : 01 41 14 50 96.

Par mail clicentourage92@free.fr
Accueil du public (sans rendez-vous),
du mardi au vendredi, de 13 h 30 à 17 h 30 ;
accueil téléphonique et sur rendez-vous,
du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h 30.

“MAINTENIR LA QUALITÉ DE VIE DES PERSONNES ÂGÉES”

DEUX QUESTIONS À... ARMELLE TILLY,

MAIRE ADJOINT DÉLÉGUÉE À LA SOLIDARITÉ
INTERGÉNÉRATIONNELLE, AUX PERSONNES
ÂGÉES ET À LA GÉRONTOLOGIE

Après un an de mandat au service des seniors chavillois, quel bilan tirez-vous des actions entreprises ?

Notre travail consiste essentiellement à comprendre les demandes des personnes âgées pour leur apporter des réponses claires et appropriées. Notre but est de maintenir la qualité de vie de toutes les personnes âgées et ce, quel que soit leur âge. Après un an de travail avec les professionnels et nos collègues des villes voisines, quatre idées fortes ressortent.

Tout d'abord la liberté de choix : les personnes âgées ne veulent plus "subir" la vieillesse, elles souhaitent continuer à être autonomes. Un important travail d'écoute doit donc être mis en place. Le respect de la personne âgée est également un point essentiel sur lequel nous travaillons, notamment à travers les activités et ateliers intergénérationnels. Les seniors souhaitent de plus en plus maintenir une vie sociale dans leur ville. La municipalité et les associations comme le Club municipal des anciens de Chaville œuvrent activement en ce

sens. Enfin, la qualité des prestations proposées est un critère important pour les personnes âgées.

Il nous faut pour cela travailler de concert avec les professionnels, comme lors de la Semaine bleue organisée en octobre dernier, dans le sens du décloisonnement et de l'ouverture. C'est dans cet esprit que nous avons voulu organiser le Gigasénior à Chaville.

Parlons justement du Gigasénior qui aura lieu à Chaville le 11 juin prochain.

En quoi consiste cet événement ?

Il s'agit d'un salon à destination des personnes âgées. La matinée sera réservée aux professionnels médicaux et paramédicaux (médecins, infirmiers, SSIAD, SAM-AREPA, etc.) et sera pour eux l'occasion d'échanger sur les situations qu'ils rencontrent au quotidien. Il est en effet très important pour ces différents intervenants de travailler en réseau. L'après-midi du Gigasénior sera consacrée à un volet grand public. Les personnes âgées pourront trouver de nombreuses informations sur les stands de ce forum : santé, vie quotidienne, beauté, conseils juridiques... Un réflexologue, un ostéopathe et un médecin nutritionniste seront notamment présents lors de ce salon, dont



le thème général sera : "Comment bien vivre sa retraite".

Notre action sur le long terme portera sur trois axes : le "bien vieillir" dans sa ville (grâce à la mise en place de services comme le portage de repas à domicile, les visites de convivialité, la téléalarme, les activités...), être soigné à domicile d'autre part. Dans ce domaine, le Service de soins infirmiers à domicile (le SSIAD) va être élargi pour compter 60 lits, ce qui correspond à une véritable demande. Enfin, nous poursuivons notre action en faveur de l'intergénérationnel et de la culture. ■

LE CCAS AU SERVICE DES SENIORS

Le Centre communal d'action sociale compte, parmi ses compétences, de nombreux dispositifs destinés aux personnes âgées. Concernant l'aide légale, le CCAS instruit les dossiers et les transmet à l'organisme concerné pour l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA), la carte Améthyste, la demande de placement en établissement au titre de l'aide sociale, l'aide au téléphone, l'allocation spéciale vieillesse ou encore l'allocation départementale de solidarité. Le CCAS met également à disposition des seniors différents services d'aides à domicile (portage de repas, téléalarme, SSIAD, petits travaux, Proxibus, visites à

domicile...). Enfin, le CCAS informe (via le trimestriel Seniors Info-Services), coordonne et porte des projets axés sur le "bien vieillir", comme l'organisation de la Semaine bleue à l'automne. De nombreuses associations des Hauts-de-Seine proposent en outre des activités destinées au 3^e âge. Leurs coordonnées sont disponibles auprès du CCAS. ■

À noter que les actions menées par le CCAS peuvent être financées par les dons ou legs qui lui sont faits, comme le stipule l'article L. 123-8 du Code de l'action sociale et des familles. Pour entreprendre cette démarche, adressez-vous directement au CCAS au 01 41 15 96 20.

RENDEZ-VOUS AU GIGASENIOR

Le Gigasénior, forum de prévention santé et de vie quotidienne spécialement dédié aux personnes âgées de plus de 55 ans, se tiendra le jeudi 11 juin prochain, de 13h30 à 18h, à l'Atrium. Cet événement est organisé par le CCAS de Chaville, en partenariat avec l'Institut des Hauts-de-Seine, le Conseil général des Hauts-de-Seine et différentes associations.

En bref

> **Nouvel emplacement pour les "Filets verts"**

Dans le cadre de la construction du nouveau groupe scolaire, le terrain multisports appelé les "Filets verts", situé rue des Blanchisseurs, a été démoli fin mars. Afin de continuer à proposer un espace de libre pratique des sports collectifs dans la commune, un autre emplacement a été trouvé au 26 bis, rue de Stalingrad. Ce nouveau site de loisirs et de détente est en cours d'aménagement – le Conseil municipal du 12 mars dernier a approuvé la démolition des bâtiments situés sur ce terrain – et sera accessible cet été. Les jeunes Chavillois pourront ainsi continuer à pratiquer leurs sports préférés, dans un cadre approprié et sécurisé.

> **Enquête publique sur le SCOT**

Le Syndicat mixte des Coteaux et du Val de Seine, qui regroupe 11 communes des Hauts-de-Seine dont Chaville, a lancé l'élaboration de son Schéma de cohérence territoriale (SCOT) en décembre 2005. Le SCOT est un document d'urbanisme qui fixe à horizon 2020 les grands objectifs de développement permettant de mettre en cohérence les politiques d'habitat, de déplacements, de développement économique, d'équipements et d'environnement. Après trois années de travail et de concertation, le projet est aujourd'hui soumis à enquête publique dans chaque commune du territoire. Du lundi 18 mai prochain au samedi 4 juillet inclus, vous pourrez ainsi consulter en mairie le projet de SCOT, les avis des personnes publiques associées et donner votre avis dans un registre. M. Jean Mallet, commissaire enquêteur (suppléé par M. Gérard Jaureguiberry) répondra à vos questions lors de ses permanences : lundi 18 mai, de 9h à 12h, à la mairie de Boulogne-Billancourt, mercredi 3 juin, de 14h à 17h, à la mairie de Saint-Cloud, mardi 16 juin, de 9h à 12h, à la mairie de Meudon, samedi 27 juin, de 8h30 à 11h30, à la mairie de Boulogne-Billancourt et jeudi 2 juillet, de 12h à 15h, à la mairie d'Issy-les-Moulineaux.

> **Le parc de l'hôtel de ville a revêtu ses couleurs printanières**



PUITS-SANS-VIN LA DÉMOLITION EN IMAGES



Le Puits-sans-vin avant démolition.



Les travaux en date du 23 mars.



L'avancement des travaux au 1^{er} avril.



La fin du chantier de démolition.

En attendant que les immeubles du Puits-sans-vin renaissent de la poussière de leur démolition et que reviennent les personnages qui l'ont rendu célèbre, l'énigme de la présence d'un puits sur le site a enfin été résolue. Pierre Proust, de l'Association pour la recherche sur Chaville, son histoire

et ses environs (ARCHE), a interrogé le chef du chantier qui est catégorique sur ce point: un puits profond et rempli d'eau existe bel et bien. Une canalisation en part vers la rue Anatole France. Peut-être alimentait-elle la pompe à main jadis située le long du mur? Affaire à suivre... ■

LANCEMENT DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Conseil municipal qui s'est réuni le 27 mars dernier a approuvé la révision du Plan d'occupation des sols (POS) et sa transformation en Plan local d'urbanisme (PLU). Véritable projet de ville, le PLU comporte un rapport de présentation incluant un diagnostic, un Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) et un règlement fixant les principes d'utilisation du sol, accompagné d'une cartographie. L'ensemble de ce processus durera entre 2 ans et 2 ans et demi et

donnera une large part à la concertation: avec les partenaires institutionnels (État, Région...) d'une part et avec la population et les associations locales d'autre part. À cet effet, un cahier d'observations est mis à la disposition des Chavillois à l'hôtel de ville depuis le 28 mars dernier. Vous pouvez y noter vos remarques, réflexions et propositions concernant l'avenir urbain de Chaville en matière d'habitat, d'environnement, de transports, de commerces et services... ■

LES NOUVEAUX PASSEPORTS BIOMETRIQUES DÉLIVRÉS EN MAIRIE DE SÈVRES À PARTIR DU 4 MAI

L'établissement des nouveaux passeports biométriques nécessitant un espace dédié et un matériel sécurisé, la préfecture, en accord avec les mairies, a décidé de regrouper en mairie de Sèvres le service intercommunal (Chaville, Sèvres, Ville d'Avray) délivrant ceux-ci, à partir du lundi 4 mai. Le retrait du formulaire à remplir se fera toujours à la mairie de Chaville, qui communiquera également la liste des pièces à fournir en fonction des cas (1^{re} demande pour les personnes majeures ou mineures, renouvellement ou modification pour les personnes majeures ou mineures). Puis, le dépôt des formulaires et des pièces afférentes au dossier s'effectuera

à la mairie de Sèvres, sans rendez-vous les lundis, mercredis et vendredis, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, les mardis et les jeudis, de 13h30 à 17h. Vous pourrez également déposer votre dossier sur rendez-vous, les mardis et jeudis, de 17h30 à 19h30 et les samedis, de 8h30 à 11h45. Pour prendre rendez-vous, appelez la mairie de Sèvres au 01 41 14 11 09. Attention, le titulaire du passeport devra se déplacer en personne lors du dépôt du dossier, ainsi qu'au retrait de son passeport. En effet, une prise des empreintes digitales sera réalisée lors de ces deux opérations. Seuls les mineurs de moins de 6 ans ne sont pas concernés par cette disposition. ■

SUCCÈS POUR LE FORUM DES EMPLOIS VERTS ET LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Forum des emplois verts, organisé le 30 mars dernier par la mairie de Chaville et la Maison de l'entreprise et de l'emploi - Arc de Seine Entreprises, a connu un franc succès avec plus de 1000 offres d'emploi proposées et des centaines de visiteurs, en présence de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, d'André Santini, secrétaire d'État à la fonction publique, président d'Arc de Seine Entreprises et maire d'Issy-les-Moulineaux et d'Hervé Marseille, vice-président d'Arc de Seine et maire de Meudon. Ce Forum a ouvert la Semaine du développement durable, qui a été ponctuée de nombreux rendez-vous autour du thème de la préservation de l'environnement. Les enfants des accueils de loisirs ont ainsi participé, le 8 avril, à l'opération Forêt propre, en compagnie de seniors chavillois et avec l'aide logistique des Services techniques de la mairie, en présence de Marie-Odile Grandchamp, maire adjointe déléguée au Développement durable et à l'environnement et d'autres élus de la commune. ■



En bref

> Déménagement du Point d'accès au droit

Depuis mi-avril, les permanences d'accès au droit - jusqu'alors présentes à la Maison du citoyen - se déroulent à l'hôtel de ville. Le libre accès sans rendez-vous pour l'orientation et l'information générale s'effectue désormais le lundi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, le mardi, de 13h30 à 17h30 et le vendredi, de 9h à 12h. Les modalités d'intervention des différents partenaires restent inchangées :

- permanence hebdomadaire, le jeudi après-midi, sur rendez-vous, d'un juriste de l'Association départementale d'aide aux victimes d'infraction pénale (ADAVIP 92);
- permanence hebdomadaire, le jeudi matin, sur rendez-vous, d'un juriste du Centre d'information en droit des femmes et des familles (CIDFF 92 BB);
- permanence hebdomadaire, le mercredi matin, sur rendez-vous, d'un conciliateur de justice (résolution amiable des litiges);
- permanence hebdomadaire, le mercredi après-midi, sur rendez-vous, d'un écrivain public;
- permanence bimensuelle, deux samedis par mois matin, selon calendrier, sur rendez-vous, du Barreau des Hauts-de-Seine;
- permanence bimensuelle, les 1^{er} et 3^e samedis du mois, de 10h à 11h30, sans rendez-vous, de l'UFC Que Choisir (droite et défense des consommateurs);
- permanence mensuelle, le 2^e mardi du mois après-midi, sur rendez-vous, d'un juriste de l'Association départementale d'information sur le logement (ADIL 92).

Les demandes de rendez-vous se font toujours lors des permanences en libre accès et par téléphone au 01 41 15 40 46.

> Ateliers parentaux : éducation et libertés

Fort du succès du premier atelier parental qui a eu lieu en décembre dernier, un deuxième rendez-vous est donné aux parents chavillois, vendredi 15 mai prochain, à 19h30, dans la salle Aldo Mantovani du stade Jean Jaurès. La question au centre des discussions sera : "Quelles libertés donner à mon enfant ?" M^{me} Brun, médiatrice familiale, sera présente, aux côtés des éducateurs du dispositif "Sport Educ", pour répondre aux questions des parents. Parallèlement à ces ateliers, les ados de "Sport Educ" seront aux fourneaux avec le groupe "Rencontre de femmes du Doiso" pour préparer le buffet.

WWW.VILLE-CHAVILLE.FR LE SITE DE LA VILLE FAIT PEAU NEUVE

Grand nettoyage de printemps pour le site Internet de la Ville ! Après plusieurs saisons en habits verts, le site Internet de la Ville change de graphisme et explore de nouvelles fonctionnalités. Cliquez pour visiter...

Côté design, le site reprend l'identité de la Ville développée depuis ces derniers mois. À la fois sobre et fonctionnel, ce nouveau look permet de mettre en avant le contenu et les images, afin de mettre Chaville au centre de toutes vos attentions.

L'actualité est à l'honneur, grâce à une page d'accueil entièrement pensée autour de l'information des Chavillois. La barre de défilement, situé en tête du site, permet à chacun de découvrir les événements du mois à venir. Juste en dessous, une large zone offre l'accès à l'actualité, qui devient illimitée, ce qui permettra d'offrir aux internautes une information complète et de qualité.

Les premiers pas de l'e-administration

Grande nouveauté, l'e-administration fait son apparition. Finis les déplacements à la mairie pour un simple acte d'état-civil ! Le site offre désormais la possibilité de demander les actes de naissance, de mariage et de décès en seulement quelques clics.

Dans le même esprit de simplification, le contact avec les services municipaux sera facilité. Au lieu d'adresser votre courrier sur une adresse e-mail, votre message sera envoyé via un formulaire permettant de cibler votre question et donc, le destinataire. Vos courriers ont ainsi de meilleures chances d'être traités rapidement par la bonne personne.

Facilitez-vous la ville

Divisé en sept grandes parties, le site Internet de la Ville vous renseigne sur tous les aspects de la vie chavilloise au quotidien. L'architecture a été conçue autour des thématiques majeures de la ville et subdivisée selon les questions qui intéressent les internautes. Ainsi, la rubrique "Vos enfants" intègre d'un



côté les informations relatives à l'école et de l'autre, celles relatives aux mercredis et vacances, afin de faciliter les recherches des parents.

Le site se positionne également comme un mémento pratique pour les Chavillois. Par exemple, la rubrique "Transports" dispose de fiches pratiques complètes sur chaque ligne

desservant Chaville, propose les plans de ligne et les horaires en téléchargement, indique les temps de transports jusqu'aux villes situées à proximité, sans oublier les correspondances disponibles sur place. ■

Pour découvrir toutes les nouveautés du site, il ne vous reste plus qu'à vous y rendre : www.ville-chaville.fr. À vous de cliquer.



LE POINT SUR LES ÉTATS GÉNÉRAUX DE CHAVILLE

Les États Généraux de Chaville ont débuté le 6 avril dernier par l'envoi d'un questionnaire à l'adresse de tous les foyers chavillois. Les résultats de cette enquête, menée par l'Institut CSA, seront présentés lundi 25 mai prochain, à l'Atrium. Lors de ce rendez-vous important pour Chaville et ses habitants, vous pourrez vous inscrire aux ateliers de travail qui seront animés par Republica, société de conseil en gestion de projet et qui se tiendront dans le courant des mois de juin, septembre et octobre prochains.

L'envoi des questionnaires a constitué la première étape des États Généraux de Chaville. Vous avez ainsi, à travers vos réponses, pu exprimer votre perception de la ville, préciser vos priorités et les thématiques sur lesquelles vous attendez plus particulièrement des changements et des améliorations.

Après la présentation des résultats lundi 25 mai prochain, trois ateliers suivront (voir encadré ci-dessous). Ils seront animés par des professionnels. Le premier atelier devra apporter des réponses à cette question : comment faire de Chaville une ville durable, développer un urbanisme maîtrisé assurant à la fois la valorisation de l'environnement et celle du patrimoine ? Le second atelier travaillera sur le thème de l'animation de Chaville : comment faire de Chaville une ville résidentielle animée où la culture, les sports, le commerce et la démocratie

locale assurent un haut niveau de qualité de vie pour tous, à l'échelle de la ville et des quartiers ? Enfin, le troisième atelier s'interrogera sur les problèmes d'accueil, les services et la solidarité : comment faire de Chaville une ville solidaire et accueillante pour tous, à tous les âges de la vie et pour toutes les catégories sociales ?

Mobiliser les énergies et les compétences de chacun

Les Chavillois qui le souhaitent sont invités à participer à ces ateliers de travail. Ils seront amenés à échanger avec des personnalités de la société civile locale, ainsi qu'avec des experts pour certains sujets (transports, sécurité, commerce...) qui viendront apporter leur témoignage. Les services de la mairie apporteront les données techniques, statistiques ou chiffrées essentielles à une bonne appréhension des différents sujets.



Les inscriptions seront prises le 25 mai lors de la présentation des résultats du questionnaire à l'Atrium. Elles seront également possibles dans les deux semaines qui suivront. Les Chavillois inscrits participeront ensuite aux trois réunions prévues pour chaque atelier qui se dérouleront en juin, septembre et octobre. Ces réunions de travail en groupe seront organisées et animées par des professionnels extérieurs à la ville, qui seront chargés de collecter et d'effectuer la synthèse des travaux. ■

RENDEZ-VOUS LUNDI 25 MAI PROCHAIN, À 20H, À L'ATRIUM

Ce soir là seront présentés par l'institut CSA les résultats du questionnaire, dépouillé et analysé de manière totalement anonyme. Les souhaits, les préoccupations et les orientations des Chavillois seront ainsi clarifiés et permettront de construire avec précision et sérieux le contenu du travail des ateliers.

Les Chavillois présents qui le souhaitent pourront dès ce lundi 25 mai s'inscrire pour travailler dans l'atelier de leur choix.

Les ateliers thématiques

- **Atelier 1** : Comment faire de Chaville une ville durable, développer un urbanisme maîtrisé assurant à la fois la valorisation de l'environnement et celle du patrimoine ? Première réunion le mercredi 10 juin, à 20h, en mairie.
- **Atelier 2** : Comment faire de Chaville une ville résidentielle animée où la culture, les sports, le commerce et la démocratie locale assurent un haut niveau de qualité de vie pour tous à l'échelle de la ville et des quartiers ? Première réunion le jeudi 18 juin, à 20h, en mairie.
- **Atelier 3** : Comment faire de Chaville une ville solidaire et accueillante pour tous, à tous les âges de la vie et pour toutes les catégories sociales ? Première réunion le mercredi 24 juin, à 20h, en mairie.0

S'ADAPTER À L'ÂGE ET AU DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT

Parmi les lieux d'accueil des tout petits sur la commune, Chaville compte deux structures spécifiquement destinées aux enfants entre deux et trois ans : le Jardin d'enfants et la Toute petite section (TPS) de l'école maternelle Les Pâquerettes. Dominique Anguise, directrice du Jardin d'enfants et Laurence Caudin, directrice des Pâquerettes détaillent pour *Chaville Magazine* le fonctionnement de ces structures.

Le Jardin d'enfants et la TPS accueillent chacun les enfants entre deux et trois ans. Quels sont vos objectifs communs ?

Laurence Caudin : Notre objectif est de préparer l'enfant, dans les meilleures conditions possibles, à l'entrée en petite section de maternelle, qui constitue pour lui un grand saut. Entre deux et trois ans, l'enfant franchit des étapes importantes de son développement. Nous veillons donc à son bien-être et à son épanouissement, tout en respectant son propre rythme. Le Jardin d'enfants et la TPS apportent des réponses adaptées à l'âge de l'enfant.

Dominique Anguise : En effet, les enfants changent beaucoup à cet âge. Certains sont plus ou moins prêts pour rentrer à l'école. Tant sur un plan psychologique que physique (par rapport à la propreté, mais aussi à l'autonomie). D'une manière générale, il est préférable qu'un enfant ait une expérience de vie en collectivité avant l'entrée à l'école maternelle. Bien sûr, cela varie aussi beaucoup d'un enfant à un autre. Nos deux structures constituent une étape transitoire. Le choix dépend de l'évolution de l'enfant, ainsi que de son caractère.

Concrètement, comment fonctionnent vos structures ?

Dominique Anguise : Le Jardin d'enfants – qui a ouvert ses portes en 1996 – accueille 40 enfants, encadrés par une équipe de dix adultes (auxiliaires de puériculture, éducatrices et agents sociaux). Les enfants évoluent par petits groupes de sept. Nos objectifs sont l'autonomie et la socialisation. À cet âge, les enfants sont demandeurs, ils veulent grandir et être avec les autres. Notre équipe est là pour les accompagner. Nous mettons



Dominique Anguise.



Laurence Caudin.

l'accent sur la liberté de circulation dans la structure et le choix des activités proposées : peinture, motricité, mais aussi organisation d'activités à l'extérieur (marché, ludothèque, bibliothèque, rencontres avec les résidents de la Villa Beausoleil). Malgré la vie en collectivité, l'individualité de l'enfant est prise en compte.

Laurence Caudin : La TPS a été mise en place conjointement par la mairie et l'Éducation nationale en 2003. Il est important de préciser que l'inscription à cette section ne correspond pas à une entrée anticipée dans le système scolaire, dans le but de faire "avancer" plus vite les enfants. Ceux-ci sont accueillis dans une classe adaptée à la fois à leur âge et à leur rythme de vie. Une enseignante et un personnel ATSEM encadrent les 22 enfants de la section.

Enfants et parents doivent s'adapter aux horaires scolaires. Un accueil périscolaire (le matin, le midi et le soir) est également organisé. Nos objectifs sont les mêmes que ceux du Jardin d'enfants, mais dans des conditions différentes : les enfants de la TPS sont accueillis dans les

mêmes locaux que les enfants de la maternelle. Les temps de récréations sont communs avec ceux de la petite section. Les contacts avec les plus grands ont lieu lors de moments spécifiques, comme les fêtes organisées dans l'école. Quant aux activités, elles sont tournées vers l'apprentissage ; un livret scolaire est remis à la fin de l'année. L'enseignante sollicite donc plus les enfants.

Dominique Anguise : Le choix entre le Jardin d'enfants et la TPS dépend donc notamment du degré d'autonomie de l'enfant. Enfin, signe de la complémentarité de nos deux structures, nous organisons, au sein du Jardin d'enfants, l'accueil des enfants de la TPS, lors des mercredis et des vacances scolaires. ■

Jardin d'enfants
2, rue du Colonel Marchand
Tél. : 01 47 50 89 52.

Toute petite section, école maternelle Les Pâquerettes
2, rue des Blanchisseurs
Tél. : 01 41 15 99 20

Service Petite enfance de la mairie
Tél. : 01 41 15 47 75.

12 000 VISITEURS À LA BROCANTE DE CHAVILLE !



La 25^e édition de la brocante de Chaville a connu - sous un ciel clément cette année - un franc et beau succès ! Les chiffres de cet événement donneraient presque le "tournis" : 2 kilomètres d'emplacements, près de 500 exposants (dont

70 enfants brocanteurs à l'école Paul Bert), plus de 80% d'exposants chavillois, 2000 barbabapas distribuées et des centaines de maquillages réalisés, 2000 tours de manège et 2000 visites de la structure gonflable... Un succès dû en grande partie

à l'investissement des associations chavilloises, comme la Compagnie Cirkalme-toi, la collaboration avec la police nationale et la Croix-Rouge et l'implication des agents municipaux, notamment des services techniques de la mairie. ■

LA VIE DE JEAN D'ORMESSON DÉCRYPTÉE PAR UN CHAVILLOIS

"L'œil bleu lagon qui frise, pieds nus dans ses mocassins, le nez de guingois, le teint invariablement hâlé, amoureux comme Gaston Gallimard des livres, des femmes et des bains de mer (peu importe l'ordre), il manie la coquetterie et l'espièglerie avec dextérité."

C'est en ces termes que commence la biographie de Jean d'Ormesson, sous la plume alerte d'Arnaud Ramsay, journaliste et Chavillois. Auteur des biographies de Youri Djorkaëff, Bixente Lizarazu et Charles Beigbeder, Arnaud Ramsay - actuellement reporter sportif et spécialiste de football à *Aujourd'hui Sport* - a mené une véritable enquête, recueilli et recoupé les témoignages pour tenter de percer le mystère de Jean, Bruno, Wladimir, François-de-Paule Le Fèvre d'Ormesson. Une quarantaine de personnalités au total ont



accepté de raconter au journaliste la vie de ce cabotin médiatique, à la fois "aristocrate et populaire, qui incarne l'esprit français".

"Un chantier phénoménal"

"Ce livre, commandé par les éditions du Toucan, a été un chantier phénoménal", confie Arnaud Ramsay. "Mon but était avant tout d'écrire une biographie grand public." Un pari déjà réussi, comme le montrent les chiffres des ventes. Quant à ses projets futurs, Arnaud Ramsay précise être avant tout journaliste, "ni écrivain ou footballeur frustré". Peut-être réalisera-t-il un jour son rêve : publier un recueil d'entretiens de son idole... Jean Rochefort. ■

Jean d'Ormesson ou l'élégance du bonheur, d'Arnaud Ramsay, éd. du Toucan. Livre disponible à la bibliothèque.

"SOUTENIR LA VITALITÉ DE LA VIE CULTURELLE CHAVILLOISE"

DEUX QUESTIONS À...

HERVÉ LIÈVRE,

1^{ER} MAIRE ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES LOCALES

La vie culturelle associative est très riche à Chaville. Quel est le rôle de la municipalité aux côtés de ces associations ?

En effet, les associations culturelles chavilloises sont vivantes, protéiformes et se développent de manière très libre – il n'est en aucun cas question pour la municipalité d'intervenir dans leur programmation. Leurs activités touchent des publics très différents et, pour certaines, vont au-delà de la culture, comme pour la MJC de la Vallée.

Prenant en compte cette richesse et cette diversité, la municipalité a fait beaucoup d'efforts pour maintenir les subventions financières accordées aux associations. Les Chavillois semblent d'ailleurs entériner cette vitalité culturelle.

Nous allons également travailler dans le



sens d'une plus grande transparence, d'une meilleure communication : les Chavillois doivent pouvoir connaître aisément l'offre associative disponible sur la Ville, ses caractéristiques, y compris le coût pour la collectivité. Une information claire et accessible est l'une des vertus et un des moyens de la démocratie.

L'un des dossiers importants sur lequel nous travaillons activement est celui de l'Atrium. Nous envisageons de mettre en place une charte des relations entre la municipalité et l'Atrium, notamment en ce qui concerne la mise à disposition des salles de cette structure.

Quels sont les autres outils que la municipalité met à la disposition des associations ?

Tout d'abord, nous mettons à leur disposition des locaux. Nous les aidons également sous la forme de prestations. À titre d'exemple, nous allons aider la MJC de la Vallée à refaire l'installation électrique de sa cuisine.

Nous avons également lancé la plateforme des blogs des associations chavilloises, le Chaville Blog. Une vingtaine de blogs ont été créés à ce jour. La municipalité a d'ailleurs joué un rôle d'accompagnement et de soutien auprès des responsables associatifs, en mettant en place des formations sur le Chaville Blog. Ces sessions ont ainsi été l'occasion de rencontres et d'échanges entre Chavillois.

Les associations culturelles sont un des atouts que la Ville offre à ses citoyens. Nous nous attacherons à le conforter, à l'enrichir. ■

MJC DE LA VALLÉE SCÈNE OUVERTE À TOUS LES TALENTS À LA SALAMANDRE

Le succès de la programmation de la Salamandre, la salle de spectacle de la MJC de la Vallée, ne se dément pas. Pour preuve, la Salamandre a récemment accueilli plus de 1000 spectateurs en quatre soirs (concerts et théâtre). "Notre but est de proposer toutes les semaines du spectacle vivant, dont la programmation est tournée vers le spectacle populaire et les musiques actuelles", explique Rémy Ardaillon, responsable de la Salamandre. De fait, les retours sont excellents, à la fois des groupes professionnels et amateurs.

Accompagner les groupes amateurs

Car c'est aussi cela la spécificité de la Salamandre : ouvrir sa scène aux jeunes groupes. Sept groupes ont été accueillis cette année "en résidence" : répétitions avec un professionnel dans les studios

de la MJC, puis spectacle sur scène, les amateurs sont ainsi accompagnés à toutes les étapes. "Ze Tremplin", qui accueille chaque année des "p'tits jeunes qui débutent", sera d'ailleurs reconduit la saison prochaine. Dans cet esprit d'ouverture, la Salamandre travaille également à la mise en place d'un réseau avec les structures de répétition de Vélizy, Universailles Musique et les maisons de quartier de Versailles, sur un projet de scène ouverte locale. "Une telle vitalité n'est possible que grâce aux bénévoles", précise Rémy. Présents dans la réalisation des concerts, certains s'impliquent dans la programmation. D'autres viennent en appui des intermittents employés à chaque spectacle. "L'implication des bénévoles nous permet de proposer des tarifs attractifs," souligne Rémy.

Les rendez-vous à ne pas manquer

VENDREDI 30 MAI, À 20 H 30 :

Carte blanche au BT musique du lycée de Sèvres. Entrée : 5 €.

SAMEDI 6 JUIN, À 20 H 30 :

Du tzigane dans ton kebab ? Au programme : La caravane passe, Raki Balkan Sound System et Qki Sador. Entrée : 12 € (tarif étudiant : 8 €).

DIMANCHE 7 JUIN, À 17 H 30 :

Le secret d'Ekholo, concert ludique pour les enfants et leurs parents. Entrée : 5 €.

DU SAMEDI 13 AU SAMEDI 20 JUIN :

Festival Lezarts de la Vallée. Les adhérents de la MJC vous présentent leurs créations. Entrée libre (sur réservation pour certains spectacles). ■

MJC de la Vallée,
47, rue de Stalingrad.
Tél. : 01 47 50 23 93.

Sur le web www.mjcdelavallee-chaville.com

VALÉRIE ZENATTI ÉCRIRE POUR TROUVER SA PLACE

Auteur notamment de romans tirés de ses années passées en Israël.
Valérie Zenatti sera l'invitée de la bibliothèque de Chaville,
le mardi 9 juin, à 20h 30, pour une rencontre avec le public. Portrait.

Il est des rencontres dont on ressort avec le sentiment d'avoir appris quelque chose sur soi-même. Et une irrésistible envie de réaliser ses rêves. Car d'autres ont réalisé les leurs. À 16 ans, Valérie Zenatti avait couché sur le papier sa liste de rêves: 100 au total. "J'en ai déjà réalisé 38, mais j'ai l'impression d'être allée bien au-delà", raconte la romancière. Petit retour en arrière. Née à Nice dans une famille juive originaire d'Afrique du Nord, Valérie Zenatti a commencé à écrire dès l'âge de 6-7 ans. "Je voulais

Quelques années plus tard, elle connaît une deuxième grande rupture lorsqu'elle doit faire son service militaire obligatoire (deux ans pour les filles). De cette expérience naîtra en 2002 un roman, *Quand j'étais soldate*, écrit après être revenue à Paris en 1991, au moment de la guerre du Golfe. "Ce livre a été mon premier gros succès", se souvient l'auteur. Un succès suivi d'un autre, *Une bouteille dans la mer de Gaza*, pour lequel elle obtient plusieurs prix. "Les choses se sont construites petit à petit."

Des adaptations au cinéma

Pour preuve, *En retard pour la guerre*, roman paru en 2006, a été adapté pour le cinéma, sous le titre *Ultimatum*. Le film sortira à la rentrée; Valérie en a bien sûr écrit le scénario. Elle travaille d'ailleurs en ce moment à l'adaptation d'*Une bouteille dans la mer de Gaza*. Parallèlement, cetteoureuse des mots et agrégée d'hébreu a entrepris un chantier "à sa mesure", sans limites: la traduction des œuvres d'Aharon Appelfeld, romancier et poète israélien. "Je me sens proche de cet écrivain de la langue maternelle perdue". Traductrice autodidacte, Valérie Zenatti aime "cette possibilité de naviguer entre deux langues".

Romancière à l'enthousiasme communicatif, Valérie s'est investie dans de nouveaux projets: *Vérité, vérité chérie*, un roman pour enfants paraîtra en mai; un roman pour adultes est également prévu pour janvier 2010. Quant à sa liste de rêves... mystère. Tout existe, tout est possible. "L'essentiel est de vivre au plus près de qui on est et de ses réels désirs." ■



à la fois bien utiliser les mots - écrire joliment en somme - et laisser une trace. J'ai toujours lu avec le sentiment que j'avais ma place dans un livre." Une place qu'elle peine à trouver dans la vie quand ses parents décident de s'installer en Israël. Valérie est alors âgée de 13 ans. "Ce fut pour moi comme un trou noir, notamment du fait du choc de la langue, que je ne comprenais pas." L'adolescente cesse même d'écrire.

En bref

> La Culture Caraïbes à l'honneur à l'Atrium

Parrainée par Harry Roselmack, une journée "Cultures Caraïbes" était organisée, le 11 avril dernier, à l'Atrium, en hommage à Toussaint Louverture et Aimé Césaire. Des conférences, expositions et stands étaient proposés au public, venu (re)découvrir les différents aspects de la culture des Caraïbes. Point d'orgue de la journée: un concert de solidarité au profit d'une association d'aide aux enfants d'Haïti.



Anne-Louise Mesadieu, Hervé Meudic et Patrick Gauchet accueillent Harry Roselmack à l'Atrium.

> Faites venir le théâtre chez vous

Cette année encore, l'atelier-théâtre du Reptile Cambrioleur, en partenariat avec l'équipe de l'Atrium de Chaville, vous propose d'accueillir chez vous, **DU 15 MAI AU 28 JUIN, À 21 H LES VENDREDIS, 20 H LES SAMEDIS ET 17 H LES DIMANCHES**. Le principe: 12 comédiens amateurs offrent un spectacle à domicile, pour vous et vos amis (seule une participation globale de 20 € vous sera demandée pour les frais de régie). Un salon de 20 m² (ou un petit jardin) suffit pour accueillir une vingtaine d'invités. Il ne vous reste alors qu'à prévoir le nombre de chaises et à organiser un buffet, qui permet de faire se rencontrer comédiens et spectateurs. Au menu cette année: *le Théâtre ambulante Chopalovitch* de Lioubomir Simovitch, comédie contemporaine qui conte les pérégrinations drolatiques et émouvantes d'une troupe de théâtre dans un petit village serbe pendant l'occupation. Ce spectacle sera également donné sur la scène de l'Atrium, le vendredi 19 juin, à 20 h.

Renseignements auprès de François Pick, metteur en scène, au 01 42 49 04 73 ou 06 60 63 76 81, par mail franpick2@free.fr

En bref

> **Exposition**

M^{me} Allarty expose ses peintures
JUSQU'AU DIMANCHE 17 MAI, DANS LES COURSIVES DE L'ATRIUM.
DU MARDI AU DIMANCHE, DE 14H À 20H.
 Rens. : 01 47 09 70 70.

> **Club chavillois d'astronomie**

Pour marquer l'année de l'astronomie, le Club chavillois d'astronomie organise plusieurs actions sur Chaville en début de mois, aux environs du premier quartier de lune. Elles consistent à proposer, si le temps le permet, des observations de la lune au télescope en début de soirée et éventuellement des planètes selon leur position (actuellement, on peut apercevoir Vénus en début de soirée).
LES OBSERVATIONS SERONT EFFECTUÉES SUR LE PARKING DE LA MAIRIE: MARDI 5 MAI, DE 20H30 À 22H30.
 Rens. : <http://astronomie.chaville.free.fr>

> **Marché des arts**

Prenez le temps de vous arrêter sur le marché des arts organisé par l'association Les Amis des Arts de Chaville. Des rencontres artistiques et conviviales avec des créations de qualité y sont proposées à des prix raisonnables.
SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 MAI, DE 9H À 13H, SUR LE MARCHÉ, 1403, AVENUE ROGER SALENGRO.

> **Participez au concours "Maisons et balcons fleuris"**

Vous avez jusqu'au samedi 20 juin pour vous inscrire au concours "Maisons et balcons fleuris", organisé par le Conseil général des Hauts-de-Seine et la Ville de Chaville. Deux catégories sont proposées : maisons et immeubles fleuris avec jardins très visibles depuis la rue ; balcons, terrasses, fenêtres ou murs visibles depuis la rue. Le bulletin d'inscription au concours est distribué avec ce numéro du *Chaville Magazine*. Vous pouvez également le télécharger depuis le site Internet www.ville-chaville.fr



DANS LES JARDINS DE L'HÔTEL DE VILLE

LES JARDINADES DE CHAVILLE ET LA GRANDE LESSIVE

La Ville de Chaville organise ses premières "Jardinades" dans le parc de l'hôtel de ville, les samedi 16 et dimanche 17 mai, de 10h à 18h. Au programme :

Samedi 16 mai

- > Jardiniers en herbe, initiez-vous au semis et au bouturage, éveillez vos sens avec le jeu des odeurs et découvrez les ateliers jardinage des accueils de loisirs.
- > La bibliothèque vous invite à vous détendre... Chaises longues et ouvrages sur le jardinage sont à votre disposition.
- > À 15h, rendez-vous avec l'association des Jardiniers de France pour une conférence dans les salons de l'hôtel de ville sur le thème "Les pesticides, comment s'en passer?".
- > Les fleuristes chavillois de Chaville Jardins seront également présents dans le parc de la mairie.

Dimanche 17 mai

- > À 15h, participez dans les jardins de la mairie à un atelier-conférence sur le bouturage avec l'association des Jardiniers de France.
- > Venez découvrir l'exposition de poteries et de peintures florales par les ateliers d'Ursine.
- > Troc de plantes géant : venez échanger vos graines, vos bulbes, vos plantes ou vos livres sur le jardinage (réservé aux Chavillois, inscription gratuite sur place).

Et pendant tout le week-end...

- > Le service des Espaces verts de la Ville vous donne astuces et conseils pour entretenir vos plantes et vous présente celles qui ornent les massifs de la ville.
- > Les fleurs s'invitent dans votre assiette : venez découvrir la cuisine florale avec des

Les Jardinades de Chaville 1^{ère} ÉDITION

16 & 17 MAI 2009
 DE 10H À 18H
 DANS LES JARDINS DE L'HÔTEL DE VILLE

TOUT SUR LE JARDINAGE
 DES CONFÉRENCES
 DES ANIMATIONS
 DES EXPOSITIONS
 UN TROC DE PLANTES GÉANT

RESTAURATION SUR PLACE

PARTICIPEZ À "LA GRANDE LESSIVE"
 EN EXPOSANT VOS ŒUVRES SUR UNE CORDE À LINGE TENDUE POUR L'OCCASION !

RENSEIGNEMENTS : 01 41 15 40 22
 ou al.laheyne@ville-chaville.fr

CHAVILLE

- démonstrations, des idées de recettes...
- > Participez à "La Grande Lessive" et venez étendre vos réalisations artistiques sur les fils à linge tendus pour l'occasion dans le parc de la mairie. Petits ou grands, profitez de cette occasion pour exposer vos dessins, photos, collages, poèmes... sur le thème du jardin (quel que soit votre support, mais format A4 obligatoire). Vous pourrez également réaliser vos œuvres sur place. À noter: les enfants des accueils de loisirs de Chaville participeront également à cette "Grande Lessive" le samedi 16 mai. **Plus d'infos sur le site Internet www.lagrandelessive.net**
 - > L'association des Jardiniers de France vous présentera ses activités et vous transmettra son savoir-faire.
 - > Des animations musicales.
 - > Restauration sur place. ■

Renseignements auprès d'Anne-Laure Laheyne au 01 41 15 40 22
 ou par mail al.laheyne@ville-chaville.fr

À L'ATRIUM OPÉRETTE LES BRIGANDS D'OFFENBACH

Le chœur, les solistes et l'orchestre du Conservatoire de Chaville et de l'association Accords Majeurs vous invitent à trois représentations de l'opérette *Les brigands* de Jacques Offenbach.

Acclamé dès sa création en 1870, cette œuvre se place dans la lignée des grandes opérettes d'Offenbach. Son livret est l'un des plus savoureux; il est mis en scène à l'Atrium par Geneviève Brett. On y voit une princesse espagnole partir épouser un prince italien moyennant une dot de trois millions et une équipe de bandits de grand chemin se mettre en route pour intercepter le magot...

Une fois encore, Offenbach donne une ultime et savoureuse satire de la société de l'époque. On y raille la haute finance, la mode espagnole en vogue à la cour, la futilité des têtes couronnées, la variété de la diplomatie et l'inefficacité de la force publique (les carabiniers

rendus célèbres par le bruit de leurs bottes, arrivent toujours trop tard).

Sur scène, une troupe de 150 artistes amateurs et professionnels, musiciens, solistes, choristes, danseuses, sous la direction musicale énergique de Cédric Perrier, emporteront les spectateurs dans un divertissement où enfants comme parents trouveront leur bonheur! ■

SAMEDI 16 MAI, À 20H30, DIMANCHE 17 MAI, À 15H ET DIMANCHE 24 MAI, À 15H.

Renseignements et réservations au 0147097075.

> Spectacle des aînés

Vous êtes âgé(e) de 65 ans et plus? La Ville de Chaville vous invite, ainsi que votre conjoint, à l'opérette *Les brigands* d'Offenbach, vendredi 15 mai, à 14h, à l'Atrium. Vous pouvez vous inscrire à l'accueil de l'hôtel de ville, du lundi au vendredi (sauf le mardi), de 9h30 à 11h45.

Rens.: 0141154000.



LES RENDEZ-VOUS DE LA BIBLIOTHÈQUE

Attention! La bibliothèque sera ouverte les samedis 2 et 9 mai, mais fermée les vendredi 22 et samedi 23 mai.

> Atelier web et informatique (initiation)

Partez à la découverte d'Internet, **MARDI 5 MAI, DE 15H À 16H30.**

Entrée libre. Réservation indispensable.

> Le triporteur à livres

C'est le printemps! Le triporteur à livres fait son retour avec une sélection de livres et d'albums pour enfants, chaque mercredi, de 15h à 17h30, dans un espace vert de Chaville (sauf en cas de pluie).

MERCREDI 13 MAI: JARDIN DE L'EX-ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS (EN FACE DE LA GARE RIVE DROITE)

MERCREDI 20 MAI: JARDIN DES CRÉNEAUX

MERCREDI 27 MAI: PARC DE LA MARE ADAM

> Lectures en anglais

Venez vous exprimer en anglais, quel que soit votre niveau, lors de cette rencontre proposée par l'association Amitiés internationales et jumelages de Chaville.

SAMEDI 16 MAI, À 10H.

> L'heure du conte

LES MERCREDIS, À 10H30 ET 11H15, dans la section Petite enfance de la bibliothèque (sauf vacances scolaires).

> Le Club du cinéma

- **La fabrique du cinéma: Agnès Varda**
Cet atelier de connaissance d'art cinématographique vous permettra de

découvrir les coulisses du cinéma de la réalisatrice Agnès Varda.

MARDI 26 MAI, À 20H30, À L'ATRIUM.

Entrée libre.

Réservation conseillée au 01 41 15 99 10.

- **Grand écran**

Projection de *Sans toit ni loi*, d'Agnès Varda, avec Sandrine Bonnaire, suivie d'un débat.

JEUDI 28 MAI, À 20H30, À L'ATRIUM.

ENTRÉE AU TARIF HABITUEL DU CINÉMA.

> Rallye lecture

La bibliothèque accueille une étape de la 8^e édition du rallye lecture, organisé par la MJC de la Vallée, sur le thème de la Turquie, en partenariat avec les classes de CM2 des écoles de Chaville.

VENREDI 29 MAI, DE 9H À 14H.

LES CONFÉRENCES DU FORUM DES SAVOIRS

En mai, le Forum des savoirs propose les trois derniers cycles de conférences de la saison 2008-2009 sur les thèmes suivants:

> **Les écrivains voyageurs: MARDI 5 MAI, À 15H.**

> **La peinture symboliste en Europe (1870-1914) la quête de l'idéal: MARDI 5 MAI, À 20H30.**

> **Questions d'histoire: JEUDIS 7, 14 ET 28 MAI, À 18H30.**

Renseignements et inscriptions au 0141 1599 11. Programme complet sur le site Internet www.ville-chaville.fr, rubrique Atrium.

Pour tous renseignements sur ces événements, contactez la bibliothèque au 01 41 15 99 10, par mail a.morel@ville-chaville.fr ou consultez le site Internet www.bm-chaville.fr

En bref

> **Amnesty International à l'Atrium**

- Exposition des travaux des enfants des écoles sur les droits de l'Homme à la cafétéria de l'Atrium, **DU 13 AU 18 MAI**. Le vernissage de cette exposition aura lieu le vendredi 15 mai, à 15h.

- Exposition photos des défenseurs des Droits Humains, à la cafétéria de l'Atrium, **DU 18 MAI AU 4 JUIN**. L'action de ces hommes et femmes de l'ombre est essentielle pour défendre les victimes. Les photos sélectionnées par Amnesty International illustrent leur engagement, dans différents pays.

- Soirée-débat autour du film *Welcome* de Philippe Lioret, avec la participation d'un responsable d'Amnesty International France, **MARDI 19 MAI, À 21H**.

Rens. : Pierre Girault au 01 47 50 80 80

ou J-P. Bécue au 01 30 24 03 28.

Sur le web www.amnesty121.fr

> **Rallye lecture de la MJC**

La 8^e édition du rallye lecture, organisé par la MJC de la Vallée, en partenariat avec les classes de CM2 des écoles de Chaville aura lieu **LE VENDREDI 29 MAI**, toute la journée.

> **Découvrez le cirque en famille**

La Compagnie Cirkalme-toi vous propose de vous initier aux arts du cirque en famille (à partir de 6 ans pour les enfants).

Venez découvrir les joies du jonglage, du trapèze ou encore de l'équilibre.

Bonne humeur garantie tout au long de la matinée, pour la modique somme de 1 €!

SAMEDI 30 MAI, de 9h30 à 12h, au gymnase Anatole France.

Renseignements et inscriptions au 06 62 71 41 87 ou 06 80 25 74 61.

> **Le vestiaire du Secours populaire français**

Vêtements en bon état et chaussures sont mis à la disposition de toute personne ayant des difficultés à se fournir dans le commerce, chaque mercredi, de 14h30 à 17h30. Les vêtements déposés doivent être immédiatement utilisables, c'est-à-dire nettoyés, lavés, repassés et de saison. En effet, du fait de l'exiguïté des locaux, le Secours populaire français ne reçoit, d'avril à septembre, que les vêtements d'été.

Comité de Chaville, 28, rue de Stalingrad

Rens. : 01 47 50 43 42.

Par mail chaville@spf92.org

Permanence le mercredi, de 14h30 à 17h30.

SEMAINE DU HANDICAP DE BELLES RENCONTRES AU PROGRAMME



La Semaine du handicap, organisée à Chaville, du 5 au 10 avril, par l'Association de parents et amis d'enfants inadaptés (APEI) et l'association De l'air pour tous, a été riche en rencontres et échanges entre personnes handicapées et valides.

Participation à la brocante, expositions, colloque "Sport et handicap", portes ouvertes du volley adapté et des arts

martiaux adaptés, sans oublier la soirée de clôture au son de l'accordéon de Marc Perrone, de nombreux Chavillois ont participé aux différentes animations organisées sur le thème du handicap. L'APEI et De l'air pour tous remercient les nombreuses associations qui ont contribué au succès de cette Semaine du handicap. ■

SOIRÉE FADO À L'ATRIUM LE SAMEDI 16 MAI

L'association culturelle des Portugais de Chaville organise un dîner spectacle au son du fado, samedi 16 mai prochain, à partir de 19h30, à l'Atrium.

La soirée sera animée par le groupe "Tudo isto existe tudo isto é Fado".

Informations et réservations (obligatoires) au 06 71 60 60 79 ou 06 20 66 54 16.

PARTICIPEZ À LA FÊTE DES VOISINS LE MARDI 26 MAI!

Envahissez les cours d'immeuble, les maisons et jardins pour faire la fête et découvrir de manière originale et ludique vos voisins. La mairie vous fournira une aide logistique si nécessaire (chaises et tables uniquement) et vous offrira T-shirts, tracts, cartes postales, ballons... ■

Renseignements auprès d'Anne-Laure Laheyne au 01 41 15 40 22.



CROIX-ROUGE URGENCE, SECOURISME, FORMATION ET ACTION SOCIALE

La délégation locale de Chaville de la Croix-Rouge Française se consacre principalement à trois activités principales.

L'urgence et le secourisme

La Croix-Rouge de Chaville est présente sur de nombreuses manifestations chavilloises, afin d'y assurer la sécurité sanitaire, en réalisant les gestes de premiers secours et l'évacuation vers les milieux hospitaliers, si nécessaire.

Toute l'année, les secouristes effectuent des gardes pour le SAMU 92 en soirée ou le week-end, ainsi que pour la brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris. Durant ces gardes, les secouristes sont intégrés au sein des centres de secours et participent aux interventions.

La formation

L'initiation aux premiers secours (IPS) est destinée à sensibiliser le public aux premiers gestes de secours. Elle est réalisée en une heure et demie.

La formation Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) est dispen-



sée par des moniteurs nationaux des premiers secours et dure entre 10 et 12 heures. Son coût est de 60 €. Les sessions ont lieu les soirs de semaine, ainsi que les samedis et dimanches en journée.

Les prochains stages auront lieu les 11, 13 et 14 mai (le soir), les 12 et 14 juin, les 26 et 27 juin, les 18 et 19 juillet.

Inscriptions au 06 63 98 95 39 ou sur le site Internet <http://chaville.croix-rouge.fr>

L'action sociale

Des permanences sont organisées au sein du local (1, rue du Gros Chêne). Elles ont lieu les 1^{er} et 3^e mercredis de chaque mois.

Des "maraudes" sont organisées régulièrement. Les bénévoles vont à la rencontre des personnes vivant dans la rue afin de leur apporter soutien psychologique, repas chauds et vêtements, mais aussi pour les orienter, si besoin, vers des structures d'accueil.

Cette année, la Croix-Rouge organise une opération "pochettes solidaires", afin de lutter contre la précarité dans la rue. Cette pochette contient des produits d'hygiène (brosse à dents, dentifrice, shampoing, savon), une couverture de survie pour se protéger du froid et un guide des refuges. Chaque donateur peut compléter à sa guise, avec des tickets restaurant ou de métro ou tout simplement un mot d'encouragement. Pour la première fois, cette année, les secouristes vendront ces pochettes avec le muguet du 1^{er} mai. Soyez nombreux à acheter muguet et pochettes solidaires, c'est un acte citoyen. ■

DES STAGIAIRES D'ALS FELD ACCUEILLIS PAR L'ASSOCIATION AMITIÉS INTERNATIONALES ET JUMELAGES DE CHAVILLE

L'association Amitiés internationales et jumelages de Chaville a reçu du 28 mars au 11 avril dernier cinq élèves de l'école Albert Schweitzer d'Alsfeld, âgés de 18 ans, venus effectuer un stage profession-



nel. Le Conservatoire de musique, le foyer du Cèdre bleu de l'APEI, une pharmacie, l'hôtel Campanile et l'école primaire Paul Bert ont accueilli les jeunes stagiaires. Ce séjour leur a permis de découvrir la vie familiale et professionnelle à la française et d'approfondir leurs connaissances de la langue française. Ils ont également eu l'occasion de visiter des monuments et quartiers célèbres de la région parisienne. L'association tient à remercier les familles d'accueil ainsi que les entreprises qui ont reçu les jeunes stagiaires. ■

L'ACTUALITÉ DE LA PASSERELLE DES ARTS

> À partir du mercredi 29 avril, la Passerelle des Arts ouvre un nouveau cours de modelage, pour tous niveaux, le mercredi, de 19h à 22h.

Renseignements et inscriptions au 01 47 50 40 01.

> Rendez-vous aux portes ouvertes le samedi 16 mai, de 14h à 18h et le dimanche 17 mai, de 10h à 18h.

Les élèves exposeront leurs travaux faits à l'atelier. Une démonstration de calligraphie japonaise aura lieu le samedi. 40-42, rue de la Passerelle.

En bref

> Handball, championnat de Nationale 3 Les prochains matchs à domicile

SAMEDI 2 MAI, À 19H.

Chaville Handball reçoit Lille Métropole HBC Villeneuve d'Ascq au gymnase Léo Lagrange.

SAMEDI 23 MAI, À 20H30.

Chaville Handball reçoit A.S. Voltaire Châtenay Malabry au gymnase Léo Lagrange

Retrouvez tous les résultats de la saison 2008-2009 de volley-ball et de handball sur le site Internet de la ville www.ville-chaville.fr, rubrique "Sports"

> Gymnastique rythmique: en route vers les nationales

La belle aventure en compétition du Chaville Gymnastique Rythmique Club (CGRC) continue. Comme nous vous l'annoncions dans le numéro d'avril du *Chaville Magazine*, les filles du CGRC ont participé aux compétitions régionales qui ont eu lieu les 28 et 29 mars à Rueil. Et les résultats ont été une nouvelle fois à la hauteur : plusieurs équipes se sont qualifiées pour participer aux nationales, en masse chorégraphiée, pré-collectif 2 et pré-excellence 2. Rendez-vous est pris les 23 et 24 mai prochains à Villeurbanne. Allez les filles !

> L'actualité du Football Club de Chaville

- Depuis octobre dernier, l'équipe des Poussins (8-10 ans) du Football Club de Chaville participe au challenge Georges Boulogne. Après avoir passé plusieurs tours avec succès - parfois à l'issue de rencontres difficiles - l'équipe s'est qualifiée pour la phase finale de cette coupe, qui aura lieu le samedi 16 mai prochain.

Les deux premiers de cette phase participeront ensuite à la grande finale régionale.

- Après une belle saison au cours de laquelle ils ont fini 2^e de leur poule, les jeunes footballeurs (catégorie moins de 15 ans) vont passer trois jours sur l'île de Groix, en Bretagne, du samedi 30 mai au lundi 1^{er} juin prochain. Durant ce week-end, les jeunes Chavillois rencontreront les équipes de Lorient et de Groix, lors d'un match amical. Une sortie bien méritée pour les joueurs et leurs entraîneurs, Moussa Fety, Angelo Galasso et Franck Appery !

CHAVILLE HANDBALL FÊTE SES 40 ANS

L'histoire du Chaville Handball, c'est avant tout une histoire de copains, comme le raconte Jean-Philippe Mennesson, secrétaire du club et ancien président de 1989 à 2004. "Je suis arrivé au club en 1972 et notre équipe a gravi les échelons des différents championnats." Pendant plusieurs années en régionale, l'équipe première du club a ensuite accédé au championnat de France niveau national, il y a tout juste 20 ans. "On a appris le plus souvent dans la défaite", se souvient M. Mennesson. L'équipe compte même à son palmarès un titre de champion de France de N2 en 2003. Cette saison, l'équipe a pratiquement assuré son maintien en N3. Porté par son équipe première, le club compte aujourd'hui 171 licenciés, trois équipes seniors et huit équipes de jeunes, dont une école de handball pour les moins de 10 ans. Un pôle espoir et une école d'arbitrage vien-



L'équipe première a pratiquement assuré son maintien en N3 cette saison.

nent compléter les structures du club. Venez nombreux fêter l'anniversaire de Chaville Handball, samedi 16 mai prochain. Au programme :

- au gymnase Léo Lagrange, un tournoi de jeunes intercatégories, ouvert à tous de 14h à 18h, puis une représentation des "anciens" à 18h et un match de gala de l'équipe première du club contre l'ACBB Handball (équipe de N2).
- à la MJC de la Vallée, une soirée festive, à partir de 22h. ■

Rens. : 01 47 50 81 48. Sur le web www.chavillehandball.com

C'EST PARTI POUR LA 2^e ÉDITION DES FOULÉES MUSICALES LE 21 JUIN !

Dimanche 21 juin, fêtons ensemble l'union du sport et de la musique lors de la 2^e édition des Foulées musicales. Cette année, la Ville de Chaville, en partenariat avec la mairie de Sèvres, organise deux courses (5 km et 7,5 km). Le départ simultané des deux courses sera donné à 10h30 dans le parc de Saint-Cloud, avec une arrivée devant la mairie de Chaville. Un pique-nique aura lieu ensuite dans les jardins de l'hôtel de ville (possibilité de restauration sur place). Inscrivez-vous pour la course avant le 16 juin (5 € pour le 5 km et 7 € pour le 7,5 km). Le bulletin d'inscription est disponible auprès de la mairie de Chaville ;

vous pouvez également le télécharger sur le site www.ville-chaville.fr. Attention ! Les frais d'inscription seront majorés si vous vous inscrivez sur place le 21 juin. En plus du "Challenge Famille", vous pouvez vous inscrire cette année au "Challenge des Musicos" et participer ainsi à la course avec un instrument de musique de votre choix ! Autre nouveauté de cette édition 2009 : un Forum des sports sera organisé dans les jardins de l'hôtel de ville, de 10h30 à 16h. De nombreuses associations sportives chavilloises seront présentes pour vous présenter leurs activités et effectuer des démonstrations. ■

APPEL AUX ASSOCIATIONS CHAVILLOISES

Les groupes de musique et associations chavilloises sont les bienvenus pour animer le parcours des Foulées musicales et les jardins de l'hôtel de ville ce dimanche 21 juin. Inscrivez sans plus tarder auprès d'Anne-Laure Laheyne au 01 41 15 40 22.

Pharmacie de garde

En mai

Vendredi 1^{er}

Pharmacie Brazeau-D'Alexis
29, rue de Jouy à Chaville

Dimanche 3

Pharmacie Dalifard
48, rue de Sèvres à Ville d'Avray

Vendredi 8

Pharmacie Diaz & Gouhier
2025, avenue Roger Salengro
à Chaville

Dimanche 10

Pharmacie Fischer
2 bis, avenue de l'Europe.
Place de l'Eglise à Sèvres

Dimanche 17

Pharmacie Fleureau
18, rue Carnot à Chaville

Jedi 21

Pharmacie Allaert
47, rue Anatole France à Chaville

Dimanche 24

Pharmacie Gautier
7, place Pierre Brossolette à Sèvres

Dimanche 31

Pharmacie Laurier
36, rue de Saint-Cloud à Ville d'Avray

Urgences

Pompiers: 18 ou 01 45 34 08 71.

Police secours: 17.

Commissariat de police (toute heure):
4, av. de l'Europe à Sèvres.
Tél.: 01 41 14 09 00.

Samu: 15 ou 01 47 10 70 10.

Samu social: 115.

Centre hospitalier des 4 Villes:

■ site de Sèvres: 141, Grande Rue
à Sèvres. Tél.: 01 41 14 75 15.

Urgences: 01 41 14 75 11 (24h/24).

■ site de Saint-Cloud: 3, place Silly.
Tél.: 01 49 11 60 60.

Urgences: 01 49 11 60 42 (24h/24).

Site Internet: www.ch-4villes.fr

Centre anti-poison: 01 40 05 48 48.

SOS dentaire: 01 47 78 78 34.

SOS Médecin: 01 47 07 77 77.

SOS Amitié: 01 46 21 31 31.

Urgences vétérinaires 24h/24:
08 36 68 99 33.

Taxis chavillois: 01 49 07 07 07.

Ramassage des encombrants

4^e vendredi du mois: quartier Rive Droite, avenue Roger Salengro, rue de la Fontaine Henri IV, rue de Stalingrad, Villa Henri IV et Villa Médicis + rue Albert 1^{er}, cours du Général de Gaulle, rue des Blanchisseurs.

3^e vendredi du mois: Bas Chaville, rue de la Passerelle, rue du Gros Chêne, quartier Rive Gauche, parc Fourchon, rue de Jouy (jusqu'à la voie de chemin de fer), pavé de Meudon, rue Pasteur, rue Léon Gambetta

1^{er} lundi du mois: secteur de l'Ursine (sauf 1^{re} partie de la rue de Jouy, pavé de Meudon, rues Pasteur, Léon Gambetta, ruelle de l'Etang, impasse de la Prairie). Le ramassage des encombrants (et branchements en fagots) a lieu entre 6h et 18h. Les objets (vieux meubles, appareils ménagers...) doivent être déposés sur le trottoir, la veille au soir.

Déchets toxiques

Tous les déchets toxiques (radio, batterie, engrais, peintures, insecticides, tubes néons...) peuvent être déposés au camion devant le marché, le 1^{er} dimanche du mois.

Pour en savoir plus:

Service Déchets/Propreté Arc de Seine (Chaville/Ville-d'Avray).

Tél.: 0 800 10 10 21 (appel gratuit).

Ma déchèterie mobile

Arc de seine a lancé depuis le mois de septembre un service de déchèterie mobile avec le Syelom (Syndicat mixte des Hauts-de-Seine pour l'élimination des ordures ménagères).

Voir page 27, rubrique "Arc de Seine".

Pont de l'Ascension

Bibliothèque

Attention! En raison du Pont de l'Ascension, la bibliothèque de Chaville sera fermée les vendredi 22 et samedi 23 mai.

Enfance / Scolaire

L'emploi du temps de vos enfants subira aussi quelques changements. En effet, les enfants des écoles maternelles et élémentaires n'auront pas classe le vendredi 22 mai prochain. Cette journée libérée sera récupérée le mercredi 20 mai.

Quant aux accueils de loisirs de Chaville, ils seront fermés ce mercredi 20 mai. Un accueil sera assuré le vendredi 22 mai pour les enfants dont les parents travaillent. Pour plus de renseignements, contactez le 01 41 15 99 57.

Petite Enfance

L'ensemble des structures d'accueil de la Petite Enfance de Chaville seront fermées le vendredi 22 mai.

Vos questions sur le handicap : 01 41 15 96 20

Pour tous renseignements sur les dispositifs destinés aux personnes porteuses d'un handicap, contactez le CCAS au 01 41 15 96 20 (les lundis, mercredis, jeudis et vendredis, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 et les mardis, de 13h30 à 19h30 - jusqu'à 17h30 pendant les vacances scolaires).

Cabinet de psychomotricité

Christelle Perichon vient d'ouvrir un cabinet de psychomotricité pour enfants, adultes et personnes âgées au 1713, avenue Roger Salengro. Elle consulte sur rendez-vous, du lundi au samedi. Les déplacements à domicile sont également possibles.

Tél.: 01 47 50 73 03.

Par mail christelle.perichon@yahoo.fr

REDYNAMISER LE COMMERCE À CHAVILLE

Le 17 octobre dernier, Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville et Claude Leroi, président de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris Hauts-de-Seine (CCIP 92) signaient une convention de partenariat.

Objectifs: comprendre, imaginer et agir. Comprendre les évolutions du commerce chavillois. Imaginer les pistes de développement possibles. Agir pour renforcer l'attractivité du territoire communal et redynamiser le tissu commercial. Les principaux résultats des études menées par la CCIP des Hauts-de-Seine ont été présentés dernièrement aux élus en charge de ce dossier et le seront prochainement aux commerçants de Chaville.

Le travail de la CCIP des Hauts-de-Seine, en relation avec les élus de Chaville, les services de la ville concernés et les associations de commerçants, s'est déroulé sur quatre mois, en trois phases. Une première phase d'études statistiques a débouché sur un diagnostic pour comprendre le fonctionnement du tissu commercial chavillois; une deuxième phase d'enquêtes auprès des habitants et des commerçants a permis d'évaluer leurs attentes et leurs besoins. À l'issue de ces deux phases, des pistes d'action ont été identifiées et seront présentées prochainement aux élus de la commune.

Une évasion commerciale importante

Chaville est une ville entourée par des pôles commerciaux majeurs très attractifs. Vélizy, Parly 2, Les Trois Moulins, Les Quatre Temps sont autant de centres vers lesquels les Chavillois se tournent pour faire leurs achats. Il en résulte une importante "évasion" commerciale. Les centres-villes de Sèvres, Viroflay et Versailles sont également très prisés. Les achats effectués dans la commune de Chaville sont, en fait, majoritairement alimentaires (à l'exception du pôle de l'Atrium qui présente un caractère plus mixte).

Un tissu commercial étiré le long de l'avenue Roger Salengro

Le tissu commercial chavillois s'étire essentiellement le long de l'avenue Roger Salengro. L'attractivité du centre ville est clairement liée à la présence

du Monoprix dans lequel 72 % des personnes interrogées déclarent faire leurs courses. Elle est également liée à la tenue du marché. Enfin, le pôle Jouy/Verdun fonctionne comme un "centre-ville bis"; 40 % des personnes interrogées fréquentent ainsi ce pôle et 16 % le considèrent comme leur premier pôle de consommation à Chaville.

Chaville dispose de nombreux atouts...

Chaville bénéficie de nombreux atouts pour le développement de son commerce. En premier lieu, les Chavillois disposent en moyenne de revenus plutôt élevés, supérieurs de 2,7 % à la moyenne des revenus des Hauts-de-Seine. D'autre part, la population chavilloise est en croissance régulière (+ 4,9 % entre 1999 et 2006). Il existe également un flux important de clien-

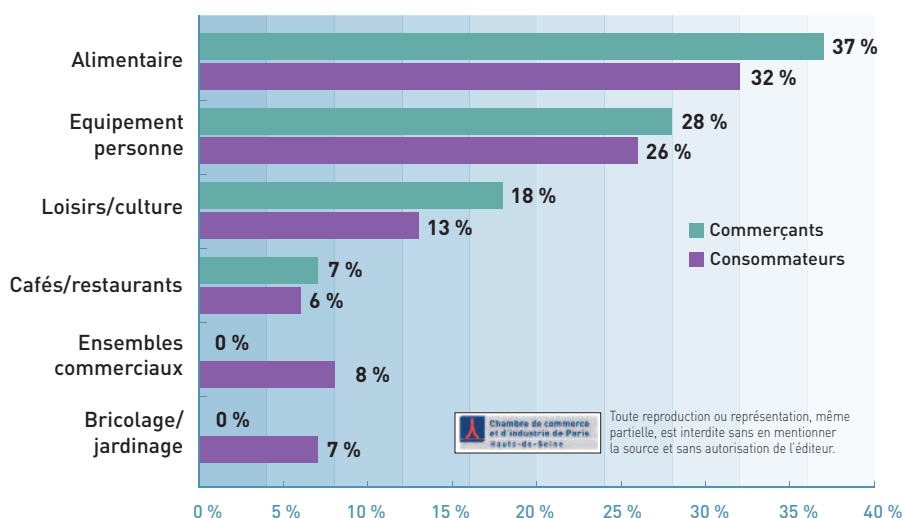
tèle à capter à travers la RD 910 et grâce à la présence de trois gares sur son territoire, qui drainent une population considérable (2000 voyageurs par jour à la gare Chaville Rive gauche, entre 3500 et 4000 à la gare Rive droite).

Monoprix est une "locomotive" commerciale importante, mais il existe également d'autres enseignes nationales sur lesquelles Chaville peut s'appuyer pour attirer de la clientèle (Picard, Nicolas, La Halle aux Chaussures...).

... mais souffre de faiblesses visibles

Ce potentiel apparemment favorable ne doit cependant pas occulter un certain nombre de problèmes. Pour 72 % des commerçants interrogés, la dynamisation du tissu commercial

PRINCIPALES RÉPONSES À LA QUESTION: QUELLES ACTIVITÉS SOUHAITERIEZ-VOUS VOIR SE DÉVELOPPER À CHAVILLE?



FRÉQUENTATION DES PÔLES COMMERCIAUX À CHAVILLE

chavillois passe avant tout par l'amélioration des modalités de stationnement. Selon les consommateurs et commerçants interrogés, la qualité mais surtout la diversité de l'offre commerciale doivent être améliorées. Côté commerçants, comme côté consommateurs, le choix proposé est jugé dans l'ensemble assez peu étendu.

En outre, le commerce de proximité peine à se développer à Chaville. Les locaux disponibles sont en effet peu nombreux et souvent occupés par des activités destinées aux automobilistes transitant par l'avenue Salengro (automobile, équipement de la maison...).

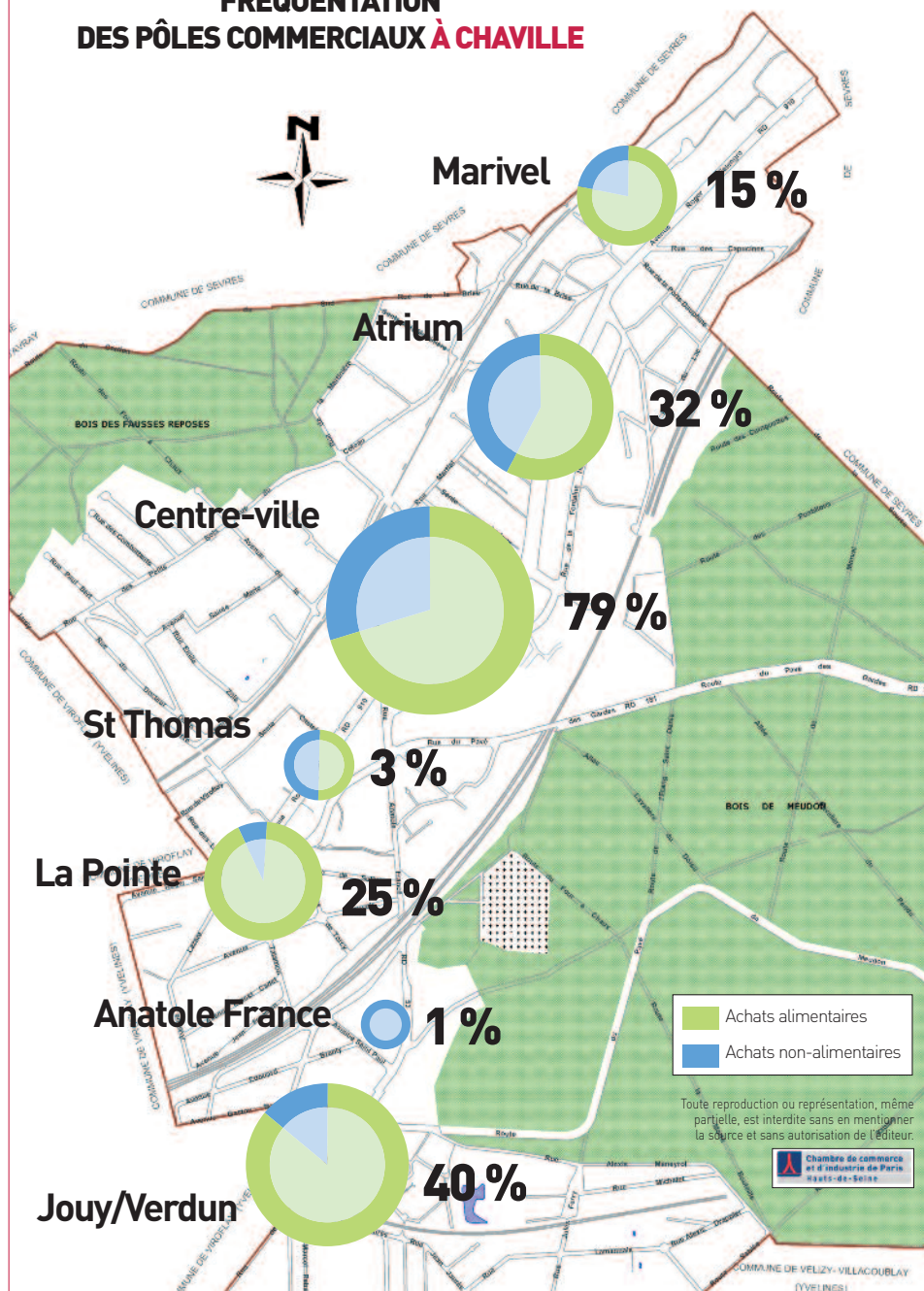
Le tissu commercial souffre enfin d'un manque de lieux d'animation (cafés, bars, restaurants, etc.) et d'un manque de commerces d'équipement de la personne.

Une action volontariste de structuration puis d'animation du tissu commercial chavillois doit donc être mise en œuvre.

Des pistes pour redynamiser le commerce chavillois

Pour les experts de la CCIP, la redynamisation du commerce chavillois passe, entre autres, par la maîtrise et la "captation" des flux des automobilistes et des usagers des trois gares. Dans le cadre de la mise en valeur des différentes polarités de la ville, le secteur situé autour de l'église pourrait ainsi devenir, à terme, une véritable "place de village", espace accueillant et attractif pour les piétons, pratique et efficace pour les commerçants.

La redynamisation du commerce à Chaville passe également par une amélioration et une densification du tissu commercial, en complétant l'offre alimentaire actuelle et en attirant de nouveaux commerces. Il s'agit en définitive de renforcer et d'élargir l'offre actuelle pour stimuler la demande, en particulier autour de quelques pôles bien identifiés.



Le pourcentage mentionné correspond à la part des consommateurs chavillois fréquentant les différents pôles commerciaux de la commune.

Mise en place d'un manager de commerce

La tâche est d'importance. Pour y parvenir, la municipalité a décidé de mettre en place un "manager de commerce". Ses missions seront d'assurer l'animation et la promotion du territoire chavillois, de mener une politique active en matière de transmission d'entreprise, d'établir et de gérer la complémentarité des différents pôles commerciaux de la ville. Au cours des prochaines années, une grande opération de rénovation des devantures sera en outre entreprise, sous

la houlette du manager de commerce, avec le concours de la CCIP. Une partie de cette opération sera financée par des subventions demandées au titre du Fisac (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce).

Pour la municipalité, il s'agit de poursuivre le soutien apporté aux commerçants en développant le travail associatif et en stimulant et organisant la formation avec le concours de la CCIP. Aujourd'hui, le chantier de la redynamisation commerciale de Chaville est ouvert. Il est même en marche. ■

BIENVENUE AUX NOUVELLES ENTREPRISES

CHAVILLE OPTIQUE

Installé depuis mi-février rue de Jouy, Frédéric Dupont n'est pourtant pas un nouveau venu à Chaville. Il a en effet travaillé plusieurs mois aux côtés de M. Roussin - désormais à la retraite. Fils d'opticien, M. Dupont exerce ce métier depuis 14 ans. Après avoir travaillé en province, à Paris puis Versailles, il a tenu à s'installer à Chaville, en privilégiant un commerce de quartier. Dans le magasin climatisé - auquel il vient de donner un petit "coup de neuf" - M. Dupont propose les mêmes services, la même qualité et les mêmes prix que les grandes enseignes, le suivi personnalisé en plus : lunettes de vue



et de soleil, lentilles, marques pour enfants, 2^e paire gratuite... "90 % des montures que je vends sont fabriquées en France et je travaille en partenariat avec Essilor pour les verres", tient à préciser Frédéric Dupont. Impliqué dans la vie de la commune via l'Association des artisans commerçants de Chaville, M. Dupont a décidé de sponsoriser le Football Club de Chaville.

33, rue de Jouy

Tél. : 01 47 50 60 35.

Par mail : chavilloptique@gmail.com

Ouvert du mardi au samedi,

de 9h 30 à 13h et de 14h 30 à 19h.

SOPHIE BROCARD

Graphiste freelance, Sophie Brocart a décidé de se lancer à son compte en mars de cette année. Après des études en communication visuelle à l'École nationale supérieure des arts décoratifs, Sophie Brocart a exercé son métier de directeur artistique interactif pendant dix ans dans différentes agences. Spécialisée dans le multimédia, elle imagine, produit et décline des concepts



créatifs, en fonction de la demande de ses clients. M^{me} Brocart compte à son actif la création de nombreux jeux (en animation flash) et logos, d'une pochette de disque ou encore d'un catalogue interactif. Elle conçoit également différents produits de marketing basés sur l'interactivité (campagnes e-mailing...). Ses clients : des entreprises, des associations ou des particuliers qui, comme elle, montent leur propre société. La photo ci-dessus vous donne d'ailleurs un petit aperçu de ses talents : c'est elle-même qui l'a retravaillée ! ■

Tél. : 06 20 63 40 36.

Par mail : graphisme@bro4.net

Sur le web : www.bro4.net

En bref

> Rendez-vous

Christine Ponthoreau et Isabelle Gauchoux-Bruna, décoratrices chavilloises, organisent une expo-vente de printemps avec leurs deux collections, le vendredi 15 mai, de 9h à 19h et le samedi 16 mai, de 10h à 18h, au 10, rue Edouard Rougeaux. N'hésitez pas à les contacter pour plus d'informations.
Tél. : 06 83 56 12 68.

> www.animo-seinai.org

La Jeune Chambre Économique des Hauts-de-Seine a réalisé un guide pratique sur Internet à destination des propriétaires d'animaux de compagnie résidant dans les Hauts-de-Seine. Vous trouverez ainsi en ligne une carte des services de proximité pour les animaux, des informations pratiques (santé, assurance, urgences) et des rappels sur les réglementations (transports, vaccinations, etc.).
Rendez-vous sur le site www.animo-seinai.org

LES NOUVEAUX RENDEZ-VOUS DU MARCHÉ DES ARTS

À partir du mois de mai, le Marché des arts, créé par l'association Les Amis des Arts de Chaville, sera présent deux jours par mois, le samedi et le dimanche (selon calendrier), de 9h à 13h, sur le marché de Chaville (1403, avenue Roger Salengro). Peinture, encres, collages, dessin, pastel, sculpture, modelage, céramique, poterie, peinture sur verre et sur porcelaine, mosaïque, icônes, bijoux, chapeaux, figurines... : coups de cœur ou idées de cadeaux, vous trouverez des œuvres de petit format et à des prix raisonnables. Vous pourrez également rencontrer et échanger avec les artistes, dans un esprit convivial. ■



LES PROCHAINES DATES :

Samedi 16 et dimanche 17 mai

Samedi 6 et dimanche 7 juin

Samedi 4 et dimanche 5 juillet

UNE CHASSE AUX ŒUFS POUR PETITS ET GRANDS



Les jardins de l'hôtel de ville ont connu une certaine effervescence, le 8 avril dernier, lors de la Chasse aux œufs organisée à l'occasion des fêtes de Pâques. Sous l'œil attentif de leurs parents, les jeunes chavillois (petits et même tout petits) ont fouillé tous les recoins du parc pour remplir leurs

poches et paniers d'œufs en chocolat, offerts par l'Association des artisans commerçants de Chaville.

Puis, une fois les œufs trouvés (et mangés pour certains!), le tirage au sort de la tombola "Chasse aux œufs" a eu lieu, dans les salons de l'hôtel de ville. Jean-Jacques Guillet, député-maire de

Chaville, a remis les lots aux heureux gagnants, en présence de nombreux élus de la commune. Organisée par l'Association des artisans commerçants de Chaville, en partenariat avec la mairie, cette tombola a ainsi permis de faire gagner des entrées à Eurodisney! ■

L'ACTUALITÉ DE LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DES HAUTS-DE-SEINE

> Préparez la transmission de votre entreprise

Chefs d'entreprise individuelle, vous envisagez de céder votre affaire dans les prochains mois ou dans quelques années? Pour accompagner votre projet de cession, la Chambre de métiers et de l'artisanat organise, avec le soutien financier du Conseil général des Hauts-de-Seine et en collaboration avec la CCIP Hauts-de-Seine, des réunions d'information et de sensibilisation gratuites qui vous aideront à valoriser votre entreprise. Le programme des réunions:

LUNDI 8 JUIN, DE 13H30 À 15H, à la CMA 92,

17 bis, rue des Venêts à Nanterre

Comment valoriser mon fonds de commerce, mon entreprise artisanale?

LUNDI 15 JUIN, DE 13H30 À 15H,

à la CMA 92 à Nanterre

Préparer son départ à la retraite

LUNDI 22 JUIN, DE 13H30 À 15H,

à la CMA 92 à Nanterre

Les différentes étapes juridiques de la transmission d'une entreprise artisanale

Renseignements et inscriptions préalables

auprès de la CMA 92 au 01 47 29 43 43.

> Trouvez un(e) apprenti(e)

Le contrat d'apprentissage comporte de nombreux atouts. Le chef d'entreprise peut recruter un jeune motivé qui s'implique dans l'entreprise grâce à la formation alternée; il bénéficie en outre d'aides financières à l'embauche grâce au soutien de la Région Ile-de-France. De son côté, l'apprenti(e) reçoit une formation rémunérée qui permet l'apprentissage d'un métier, tout en gardant le statut d'étudiant des métiers. Et pour les jeunes domiciliés dans les Hauts-de-Seine, le Conseil général accorde une aide financière correspon-

dant à 50 % des dépenses liées à l'achat de l'équipement professionnel.

Pour faciliter la mise en relation du maître d'apprentissage et de l'apprenti, la Chambre de métiers et de l'artisanat des Hauts-de-Seine (CMA 92) a créé le "Point apprentissage" et la "Bourse apprentissage".

Le "Point apprentissage" de la CMA92 accompagne les chefs d'entreprise dans leurs démarches (conseils personnalisés, recherche de jeunes, saisie immédiate du contrat d'apprentissage), du lundi au jeudi, de 9h à 17h et le vendredi, de 9h à 15h30. Les jeunes et les parents sont également accueillis par les services de la CMA92, chaque mercredi, de 9h à 16h30 (jusqu'au 28 octobre 2009).

Plus d'infos sur le site Internet

www.cma92.fr/apprentissage ou par téléphone au 01 47 29 43 60 et 01 47 29 43 61.

UNE VISITE "ÉNERGIE SOLAIRE" ORGANISÉE À CHAVILLE SAMEDI 6 JUIN

Samedi 6 juin prochain, l'Agence locale de l'énergie (ALE) Arc de Seine Énergie vous propose de visiter la maison d'un Chavillois innovant, qui a installé des panneaux solaires photovoltaïques sur son toit.

Après avoir rencontré un fort succès à Vanves puis à Meudon, la prochaine sortie "énergie solaire" organisée par l'ALE aura lieu à Chaville. Vous pourrez ainsi visiter le domicile d'un particulier qui a fait installer un système de production d'électricité solaire sur son toit, grâce notamment à la subvention d'Arc de Seine. Cet habitant a fait le choix de l'esthétique en essayant d'intégrer de manière harmonieuse ses panneaux à la toiture, afin de limiter l'impact visuel de l'installation sur le voisinage.

La visite se déroulera en présence du propriétaire, de l'installateur et du conseiller info énergie d'Arc de Seine Énergie. Vous pourrez découvrir les motivations qui ont poussé cet habitant à réaliser son projet, les démarches qu'il a dû effectuer et ses conseils à ce sujet, les détails techniques de l'installation, ainsi que les aides financières disponibles. ■



Les panneaux solaires photovoltaïques sont intégrés à la toiture.

AGENDA 21 ET PLAN CLIMAT

Arc de Seine s'engage dans la prévention du risque climatique. Elle met en place un plan climat dont l'objectif est d'une part de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) pour limiter leur impact sur le changement climatique, et d'autre part d'anticiper l'adaptation du territoire au changement climatique en cours.

La première étape consiste à réaliser un diagnostic des émissions de GES (appelé Bilan Carbone) provenant des activités et bâtiments de la Communauté d'agglomération, mais également de l'ensemble des activités du territoire. Ce document servira de référence pour mesurer et comparer l'impact des actions en faveur de la baisse des GES menées par Arc de Seine.

Ce diagnostic est complété par une étude de la vulnérabilité du territoire. Cette vulnérabilité s'étudie en fonction de plusieurs critères: les conséquences du changement climatique, la raréfaction et le coût des énergies. Les résultats de ces deux études seront intégrés au diagnostic de l'Agenda 21 afin de trouver les meilleures propositions à faire pour un futur viable et vivable pour tous.

Dès 2010, ce seront donc les participants aux concertations de l'Agenda 21 qui proposeront des solutions pour réduire d'une part les émissions de gaz à effet de serre et d'autre part la vulnérabilité du territoire face aux risques climatiques et énergétiques. Rendez-vous pris pour une large consultation en 2010.

RÉDUIRE LES GAZ À EFFET DE SERRE

Arc de Seine s'est engagée avec 400 autres collectivités territoriales à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de plus de 20 % d'ici 2020. En réponse à l'invitation de la Commission Européenne, Arc de Seine va réaliser diverses actions qui s'intègrent pleinement dans son Plan Climat. Les journées de l'énergie, organisées lors de la Semaine du développement durable et animées par Arc de Seine Énergie – l'agence locale de l'énergie, ont constitué le 1^{er} engagement concret sur le territoire.

MAISON DE L'ENTREPRISE ET DE L'EMPLOI - ARC DE SEINE ENTREPRISES: UN SITE INTERNET AUX MULTIPLES FACETTES



Depuis fin janvier, le site Internet d'Arc de Seine Entreprises a fait peau neuve. Il propose désormais à ses visiteurs deux portes d'entrée spécifiques dédiées à la recherche d'emploi et à l'entreprise. Avantages : temps gagné et accessibilité accrue pour un premier contact, avant d'entamer un parcours en réel avec les conseillers. Chaque personne inscrite sur le fichier interne est destinataire, tous les mois, d'une lettre d'information. Au programme, du concret : réunions, forums, partenariats, initiatives emploi... Rubrique phare, "l'entreprise du mois" propose de mieux connaître une PME locale. Trois blogs complètent le dispositif. Depuis

2008, ils s'attachent à créer un lien pérenne et interactif avec les candidats à un emploi ou les créateurs d'entreprises. L'un met l'accent sur les dispositifs de mobilité professionnelle grâce, notamment, aux témoignages de certains parmi ceux qui les ont expérimentés avec succès. Le deuxième permet des échanges, surtout consacrés aux aspects législatifs ou administratifs, avant la mise en place d'un projet type. Le troisième s'efforce de "coller à l'actualité", en annonçant diverses manifestations et d'alimenter les débats autour des sujets abordés par les internautes. ■

Pour en savoir plus : www.arcdeSeine-entreprises.com
et www.arcdeSeine-innovation.com

LES RENDEZ-VOUS DE LA MAISON DE LA NATURE

> **Le mercredi des enfants, de 16h à 17h, inscription obligatoire au 0800 10 10 21**
L'animation proposée est adaptée à l'âge des enfants (de 4 à 12 ans). Les enfants doivent être accompagnés d'un représentant légal. Attention, le nombre de places est limité à 12.

MERCREDI 6 MAI: TRI ET RECYCLAGE

Grâce à des jeux et défis sur le tri et le recyclage, vos enfants deviendront de véritables ambassadeurs du tri.

MERCREDI 13 MAI: LA CLASSIFICATION ANIMALE

Venez découvrir comment le monde animal a évolué au cours des millions d'années.

MERCREDI 20 MAI: INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Où comment fabriquer des instruments de musique avec différents objets de récupération.

MERCREDI 27 MAI: LA CHAÎNE ALIMENTAIRE

Apprenez en vous amusant comment fonctionne la chaîne alimentaire et comment les proies ont trouvé le moyen d'échapper à leurs prédateurs.

> **Côté jardin, de 10h à 12h, inscription obligatoire au 0800 10 10 21**

SAMEDI 23 MAI: LES PLANTES DÉPOLLUANTES

POUR LA MAISON

Apprenez à connaître les sources de pollution intérieure et à trouver les plantes qui peuvent assainir l'air tout en agrémentant le cadre de vie.

> **Samedi nature, de 14h30 à 17h, inscription obligatoire au 0800 10 10 21.**
Les enfants doivent être accompagnés d'un représentant légal.

**SAMEDI 9 MAI: DÉCOUVERTE DU RUCHER-ÉCOLE
ET DES VIGNES DE CHAVILLE**

Découvrez la colonie par l'observation d'un cadre de couvain : l'œuf, la larve, la nymphe, la naissance d'une abeille, les trois castes de la colonie, les produits de l'abeille... Le pantalon est de rigueur. Vous éviterez également les vêtements en laine et de couleur rouge. Un masque vous sera prêté sur le site.

Connaissez-vous le Chavignon ? Derrière ce nom se cache des pieds de Gamay, de Pinot noir et de Chardonnay. Vous souhaitez en savoir plus ? Venez découvrir les vignes de Chaville toutes proches du rucher.

Rendez vous à 14h15 devant la Maison de l'académie (rue Paul Vaillant Couturier) ■

La Maison de la Nature est ouverte au public les mercredis, samedis et dimanches après-midi, de 14h à 18h. Toutes les activités sont gratuites et réservées aux habitants d'Arc de Seine.

Pour tout renseignement et inscription :

appelez le **N° Vert 0 800 10 10 21**

Maison de la Nature,

14, ruelle des Ménagères à Meudon

Infos

> Ma déchèterie mobile

Arc de Seine a lancé depuis le mois de septembre un service de déchèterie mobile avec le Syelom (Syndicat mixte des Hauts-de-Seine pour l'élimination des ordures ménagères). Il vous permet de déposer encombrants, déchets végétaux, ferrailles, gravats et déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E).

Lieux :

-Parking de la rue Jean Jaurès,

LES 1^{er} ET 3^e SAMEDIS DU MOIS DE 13 H À 18 H.

-22 rue de Stalingrad.

TOUS LES MARDIS DU MOIS, DE 13 H À 18 H.

> Chauffez à 19° et économisez 10 % de votre facture

Quel que soit votre habitation, pour un confort sans gaspillage, il vous est recommandé de chauffer votre logement à 19 °C. Vous pouvez même faire descendre la température autour de 16 à 17 °C dans votre chambre la nuit. Vous n'en dormirez que mieux. Le chauffage représente une dépense importante dans un logement : plus le logement est ancien, plus cette dépense est importante : dans une maison individuelle ancienne, le chauffage représente en moyenne 80 % de la consommation d'énergie du foyer. Pour réaliser des économies substantielles sur votre facture de chauffage, diminuez la température des pièces à 19 °C. **Pour en savoir plus, contactez le conseiller info énergie d'Arc de Seine Énergie au n° vert 0800 10 10 21.**



PERMANENCES DU CONSEILLER INFO ÉNERGIE

Le conseiller info énergie vous accompagne dans vos projets (habitat, chauffage et eau chaude sanitaire, énergies renouvelables, maîtrise de la consommation d'électricité...). Il tiendra ses prochaines permanences à la mairie de Chaville les lundis 11 et 25 mai, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Vous pouvez prendre rendez-vous en appelant le n° vert 0800 10 10 21.

Vous pouvez également poser vos questions par mail infoenergie@agglo-arcdeSeine.fr

DES ÉCOLIERS CHAVILLOIS ONT RANIMÉ LA FLAMME DE L'ARC DE TRIOMPHE



À l'occasion du 35^e anniversaire de l'Ordre national du mérite créé par le Général de Gaulle, la section des Hauts-de-Seine de l'Association nationale des membres de l'Ordre national du mérite a participé à une cérémonie à l'Arc de triomphe le 7 avril dernier. Les membres de la section étaient accompagnés par une classe de CM2 de l'école Paul Bert de Chaville et une

classe de CM2 venue de Boulogne-Billancourt. Deux enfants ont ainsi eu le privilège de ranimer la flamme du souvenir située sur la tombe du Soldat inconnu. Un moment empreint d'émotion et de solennité pour les enfants, les institutrices, M^{me} Griveau, directrice de l'école Paul Bert et M^{me} Le Vasseur, conseillères municipales de Chaville. ■

CONGRÈS DE L'UNC À CHAVILLE

Samedi 4 avril dernier a eu lieu à l'Atrium l'assemblée générale de l'Union nationale des combattants (UNC), en



présence de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, Christiane Barody-Weiss, conseillère générale des Hauts-de-Seine, M. Kaplan, sous-préfet des Hauts-de-Seine, M^{me} Tellier, présidente de l'UNC des Hauts-de-Seine, M. Sommereux, président de la section de Chaville de l'UNC et M. Graber, directeur de l'ONAC. L'assemblée générale a été suivie d'une cérémonie au cimetière de Chaville.

État civil février-mars 2009

Naissances

Paul-Alexandre Avril, Claire Bailleul, Éléonor Bouriaud, Élise Claudel, Justin Grimault, Noé Guérout, Jeanne Guéry, Sélyane Hadj Arab, Vincent Hou, Oryane Hourdé, Érin Huet, Manal Madani, Noah Mende, Gilles Michel, Axel Pastorino-Champaphonevilay, Omar Sahli, Mélina Sersour, Kléry Wilm

Mariages

Joaquim Sequeira et Darya Koshkina, Ouissem Barkati et Émilie Satory, Julien

Etienne et Sanda Belfort

Décès

Roger Grosset-Janin, Yvette Caro, Yvette Fiel, Roger Feuillatre, Louise Lejeune, Pierre Trichet, Éleonore Crosnier de Briant, Yvonne Cloix, Danielle Lahourcade, Lise Fradet, Marie Marcangeli, Josette Nozières, Suzanne Muller, Andrée Perrot, Zabel Papazian, Jean Dupuis, Andrée Leguay, Jacqueline Bresciani, Jeanne Colin, Jean-Daniel Thurillet

En bref

> Commémoration

Le 64^e anniversaire de la victoire de 1945 sera commémoré vendredi 8 mai prochain, à partir de 10h30, sur le parvis de l'hôtel de ville.

> Médailles du travail et de la famille française

Les médailles du travail et de la famille française seront remises au cours d'une cérémonie, lundi 4 mai, à 19h, dans les salons de l'hôtel de ville, en présence de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville.

> Élections européennes

Les élections européennes auront lieu le dimanche 7 juin prochain. En raison du grand nombre de listes candidates, le scrutin par urnes électroniques n'est pas praticable. Il s'effectuera par bulletins papier et urnes traditionnelles, de 8h à 20h. Les scrutateurs sont les bienvenus à l'issue de la journée. En cas d'absence, vous pourrez voter par procuration. À noter que les citoyens des pays de l'Union européenne inscrits sur les listes électorales de Chaville peuvent participer à cette élection.

Pour tous renseignements, contactez la mairie de Chaville au 01 41 15 40 00.

18 ANS ET CITOYENS

Une centaine de jeunes Chavillois de 18 ans ont participé à la cérémonie de citoyenneté, organisée en mairie le 9 avril dernier, en présence de Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville, Hervé Lièvre, 1^{er} maire adjoint délégué à l'État civil, les élections et l'administration et de nombreux élus de la commune. Afin de marquer leur majorité et leur accession au droit de vote, les jeunes se sont vu remettre, avec leur carte électorale, un livret citoyen édité par l'État.



Groupe Agir ensemble

+17,5% !

Telle est l'énorme augmentation des impôts locaux (taxes d'habitation et foncière) décidée pour 2009 par la majorité municipale, lors du dernier Conseil Municipal. C'est une première dans l'histoire de notre Ville. Elle résulte d'une augmentation des taux locaux de +15 % qui place Chaville médaille d'argent sur le podium des hausses des 36 communes des Hauts de Seine et d'une revalorisation nationale des bases des valeurs locatives de +2,5 %. En fait, la hausse réelle approchera +18 %.

Le Maire, pour tenter de justifier cette augmentation, alors que la réduction de la pression fiscale a été un de ses thèmes de campagne, a adressé un message aux chavillois dont l'argumentation est inexacte et non fondée.

Inexacte tout d'abord sur le soit disant mauvais héritage de la gestion de la Municipalité précédente :

- comme l'audit l'a démontré, la situation financière de la Ville à fin 2007 était normale pour une commune comme Chaville ayant peu d'activités économiques sur son territoire. L'année 2007 a dégagé un excédent de fonctionnement jamais atteint de 2,5 M d'euros; la capacité d'auto-financement nette a été meilleure que celle de la moyenne des villes comparables; la dette, en diminution depuis 2005, a atteint un montant d'environ 15 M d'euros à fin 2007, dont près de la moitié a financé des réserves foncières valorisables à court terme, soit un niveau de 800 euros par habitant inférieur à la moyenne des villes des Hauts de Seine.

- le budget 2008 avait été voté avec des recettes égales aux dépenses de fonctionnement. La réalisation définitive de 2008 a été conforme à cet équilibre, à l'exception de l'incidence exceptionnelle d'un jugement sur un permis de construire qui fait l'objet d'un appel de la commune. Cela prouve a posteriori que l'atteinte de l'équilibre prévue n'était pas impossible à obtenir puisqu'elle a été réalisée par les gestions successives des deux municipalités sur 2008.

Alors, comment justifier une telle augmentation fiscale? Une réponse pertinente a été donnée par Jean Pierre Fourcade, ancien Président de la Commission des Finances Locales et ancien Maire de Boulogne, qui a critiqué les nouveaux Maires qui pensent faire un bon coup pour la suite de leur mandat, en faisant une forte hausse fiscale la 1^{re} année. De plus, notre Groupe a démontré en Conseil, que l'augmentation fiscale doit intervenir comme ultime recours et non comme bouclage d'un budget de fonctionnement artificiellement déséquilibré. Or, la Municipalité, en retenant des prévisions de dépenses trop élevées, des recettes trop prudentes et surtout un niveau de capacité d'autofinancement anormalement haut, boucle son budget par une hausse très forte des impôts. Elle a fait le choix de payer comptant par des impôts d'aujourd'hui, une part du financement du nouveau groupe scolaire qui, en orthodoxie financière, aurait du être financé majoritairement en emprunts étant donné la longue durée de vie de l'équipement.

Notre groupe a voté globalement contre ce budget qui privilégie une aisance d'autofinancement de la Ville non indispensable financièrement, payée par les impôts de nos concitoyens qui éprouvent de fortes difficultés liées à la crise. Dans cette période, notre Ville aurait été mieux inspirée de les protéger plutôt que de les ponctionner.

Jean Levain, Catherine Griveau, Jacques Rivier, Nelly Florent, Thierry Besançon
 Mail: agirpurchaville@gmail.com; site internet <http://agirpurchaville.over-blog.net/>

Groupe Parti socialiste

LE FARDEAU FISCAL

Durant sa campagne électorale de 2008, l'objectif premier de notre maire était de « maîtriser les charges de fonctionnement et de réduire la pression fiscale ».

Sa première promesse était de « réduire, en 6 ans, les taux de la taxe d'habitation et de la taxe foncière ».

Et pourtant, ces 2 impôts augmentent considérablement, de plus de 17 %; la taxe d'habitation atteindra 17,19 % et la taxe foncière du bâti 20,70 %. C'est énorme!

Notons qu'à Meudon, ville de résidence de notre maire, ces deux taxes évoluent respectivement de 0 et 3 %.

Avec la crise, cette nouvelle pression fiscale va peser très lourd sur les budgets des ménages et particulièrement sur ceux des classes modestes et moyennes.

Quand on constate que les dépenses des fêtes et des cérémonies augmentent de 32 %, l'information, la communication et la publicité de 50 %, il y a de quoi s'étonner!

En ces temps difficiles, Monsieur Guillet n'a pas fait les bons choix.

Notre édile martèle « il faut maîtriser les dépenses sans diminuer les prestations municipales servies à la population »

Pourtant on annonce la fermeture de tous les centres de loisirs pendant 2 semaines, en août, sur le site de la mairie. Du jamais vu!

Y a-t-il eu concertation avec les familles? Non, et aucune solution alternative n'est proposée à ce jour aux parents. Beaucoup sont en colère.

Mais on ne craint pas, par ailleurs, de nous ressortir le vieux marronnier des Etats Généraux. Aux dernières nouvelles ce serait paraît-il pour avril.

Les habitants recevraient un questionnaire par lequel ils pourraient s'exprimer: le triomphe de la concertation en quelque sorte!

Si le principe de la rénovation complète de l'école élémentaire « Ferdinand Buisson » nous satisfait, nous sommes inquiets, malgré les propos rassurants de notre maire, quant au devenir de la Caisse des écoles.

Pression fiscale insupportable, concertation en trompe-l'œil dans une conjoncture inquiétante, absence de véritable projet de ville: au terme d'un an de mandature le bilan de M. Guillet est pour nous négatif.

Appelez nous (Tel: 0147505096), lisez nous (<http://chaville parti-socialiste.fr>), écrivez nous (Parti Socialiste – Section de Chaville – BP 20); (E-mail: ps.chaville@laposte.net)
 Jocelyne Quoniam, Yannick Avelino, conseillers municipaux

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal et à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale dans le bulletin d'information municipale diffusé par la Commune. Les modalités de ce droit d'expression s'expriment de la façon suivante: l'espace réservé à l'expression de ces élus est ouvert dans chaque numéro du bulletin d'information; l'espace est spécifiquement dédié à ces élus; l'espace est identique pour chaque groupe politique; le texte doit être signé par le président du groupe ou une personne désignée par celui-ci; le contenu du texte ne doit pas porter atteinte aux personnes, aux bonnes mœurs, etc...; le Maire, en qualité de directeur de la publication, peut demander l'annulation, la correction, la réduction d'un texte émis par un groupe; aucune image ou photographie n'est admise; la Municipalité peut se réserver un droit de réponse.

Réponse de la municipalité (article 9.1 du règlement intérieur du Conseil municipal)

La municipalité s'interdit la polémique et les attaques personnelles auxquelles se livrent les groupes de gauche.

Les Chavillois peuvent juger par eux-mêmes de la réalité en consultant les principales données budgétaires sur le site internet de la ville. Ils y trouveront également la synthèse de l'audit KPMG et les propos introductifs du Maire lors de la présentation budgétaire 2009.

Certaines affirmations nouvelles justifient cependant de rétablir la vérité :

Il est ainsi totalement faux d'affirmer, comme le font les élus du groupe socialiste, que les dépenses d'information et de "fêtes et cérémonies" (c'est-à-dire d'animation de la ville) sont en hausse. En réalité, à périmètre constant, elles enregistrent une baisse, atteignant même - 7 % pour les publications et - 9 % pour le service de communication.

Une lecture, même sommaire, du budget fait par ailleurs constater que les dépenses "administration générale de la collectivité" baissent de - 36,2 %, passant de 4,9 M€ en 2008 à 3,19 M€ en 2009.

Les affirmations du groupe socialiste laissant croire que la municipalité s'autorise un "train de vie" important sont d'autant plus malvenues que, comme le conseil municipal en a été informé le 27 mars dernier, le Maire et les élus ne bénéficient

d'aucun frais de représentation ou tout autre remboursement de dépenses depuis leur entrée en fonction.

De son côté, le groupe Agir semble oublier la réalité de sa gestion de la fiscalité communale de 1995 à 2008.

Pour 1996 et 1997, l'augmentation cumulée pour la taxe d'habitation était de 18,56 % (taux plus bases).

La période 2002-2004 montrait une augmentation de 17,87 %.

Pour la taxe sur le foncier bâti, on constatait pour 1996-1997 une augmentation de 20,26 % et pour 2002-2004 un bond de 23,02 %.

Ces augmentations successives n'ont pas été utilisées pour désendetter la ville et reconstituer sa capacité d'autofinancement, mais pour financer un fonctionnement allant au-delà des capacités de la commune.

Dans le budget 2009, il paraît utile de préciser que l'autofinancement, contesté par le groupe Agir, est consacré en totalité (1,129 M€) au remboursement du capital des dettes contractées par l'ancienne municipalité.

Il semble enfin étrange que le groupe Agir estime les prévisions de dépenses de fonctionnement faites par la municipalité "trop élevées". La lecture du budget révèle que les dépenses de gestion courante s'élèvent à 22 075 499 € en 2009 contre 21 983 806 € au budget 2008. Soit une augmentation de 0,46 % !

ISOLATION - RAVALEMENT - DECORATION



FCA
Façades Contemporaines Artisanales



Une marque du groupe Bertrand Demenois S.A.

86 rue des Coudrais
92330 SCEAUX **Tél. : 01 41 87 08 25**

Retrouvez votre agence sur : www.fcaweb.fr

La ronde des petits plats
Crêperie Pizzeria

Vente à emporter.
Pizzas, Galettes et Plats du Jour.

Menu midi à 12€
avec cuisine traditionnelle.

Amuse-gueules offerts
(brusquettes et olives).

Ouvert le midi de 12h à 14h30,
le soir de 19h à 22h30.
Fermé le Dimanche et le Lundi soir.



1663, avenue Roger Salengro - Chaville - Face école St-Thomas
Tél. : 01 41 15 10 74

**Optimiser
son audition,
aujourd'hui,
c'est naturel.**

Pierre FLEURIOT

**2, avenue Gaston Boissier
(angle Rue de Jouy)**

92370 CHAVILLE

01 47 09 80 09

entendre
L'INNOVATION AUDITIVE

AGENDA

N° 72
MAI 2009

En mai

- > **LUNDI 4 À 19H**
Remise des médailles du travail et de la famille française → Hôtel de ville
- > **MARDI 5 À 15H**
Atelier web et informatique → Bibliothèque
- > **VENDREDI 8 À 10H30**
Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 → Parvis de la mairie
- > **MERCREDI 13 DE 15H À 17H30**
Triporteur à livres → Jardin de l'ex-Académie des Beaux-Arts
- > **VENDREDI 15 À 14H**
Spectacle des aînés: *Les brigands* d'Offenbach → Atrium
- > **SAMEDI 16 DE 9H À 13H**
Marché des arts → Marché
- > **SAMEDI 16 À 10H**
Lectures en anglais → Bibliothèque
- > **SAMEDI 16 DE 10H À 18H**
Les "Jardinades" de Chaville et "La Grande Lessive" → Jardins de l'hôtel de ville
- > **SAMEDI 16 À PARTIR DE 19H30**
Soirée fado → Atrium
- > **SAMEDI 16 À 20H30**
Opérette *Les brigands* d'Offenbach → Atrium
- > **DIMANCHE 17 DE 9H À 13H**
Marché des arts → Marché
- > **DIMANCHE 17 DE 10H À 18H**
Les "Jardinades" de Chaville et "La Grande Lessive" → Jardins de l'hôtel de ville
- > **DIMANCHE 17 À 15H**
Opérette *Les brigands* d'Offenbach → Atrium
- > **MERCREDI 20 DE 15H À 17H30**
Triporteur à livres → Jardin des Créneaux
- > **DIMANCHE 24 À 15H**
Opérette *Les brigands* d'Offenbach → Atrium
- > **LUNDI 25 À 20H**
États Généraux de Chaville: présentation des résultats des questionnaires → Atrium
- > **MARDI 26**
Fête des voisins → Chaville
- > **MARDI 26 À 20H30**
Le Club du cinéma: La fabrique du cinéma sur Agnès Varda → Atrium
- > **MERCREDI 27 DE 15H À 17H30**
Triporteur à livres → Parc de la Mare Adam
- > **JEUDI 28 À 20H30**
Le Club du cinéma: Grand écran *Sans toit ni loi* → Atrium

